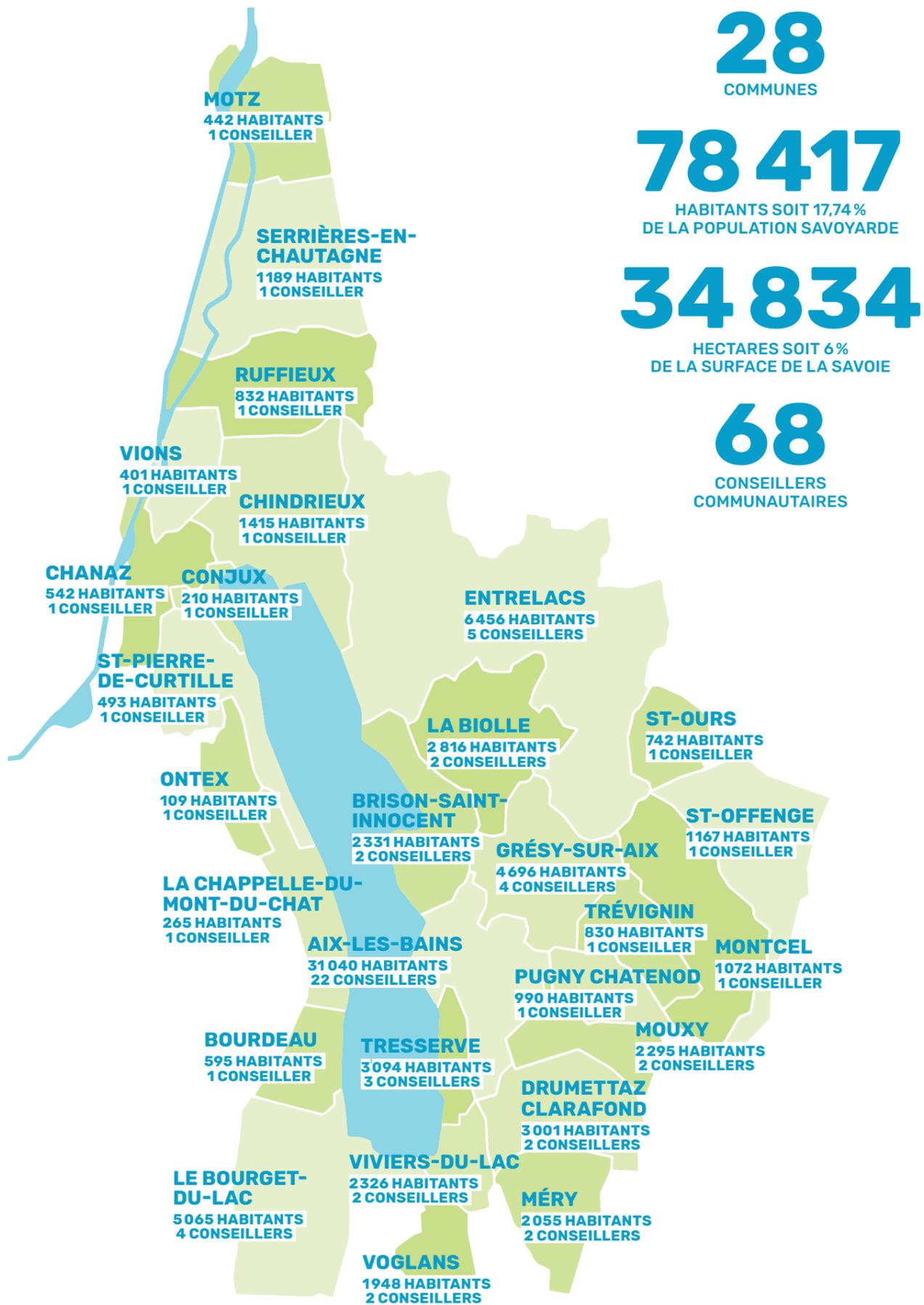


**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2020

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



28
COMMUNES

78 417
HABITANTS SOIT 17,74 %
DE LA POPULATION SAVOYARDE

34 834
HECTARES SOIT 6 %
DE LA SURFACE DE LA SAVOIE

68
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

ÉDITO



Renaud Beretti
Président

Vous avez entre les mains le nouveau rapport d'activité de Grand Lac, retraçant la deuxième année de notre mandat.

Cette année 2021 aura été plus particulièrement marquée par nos travaux collectifs ayant abouti en mai 2021 au vote par le Conseil communautaire d'un ambitieux Programme Pluriannuel d'Investissements 2021/2026, à hauteur de 96 M€.

Au travers de ce programme se dessine notre feuille de route et se confirment les axes majeurs de notre mandat, soit transition écologique, mobilités et attractivité, répondant ainsi à l'urgence de notre temps.

Des actions et des décisions très concrètes ont été prises en ce sens, sans attendre : choix de l'exploitant de notre réseau de transport urbain, considérablement renforcé, vote d'un nouveau schéma des pistes cyclables particulièrement volontariste, précédé des travaux initiant la réalisation d'une piste cyclable d'Aix-les-Bains à Entrelacs (Véloroute des 5 lacs), cartographie aérienne du potentiel solaire des toitures de notre territoire (le « Cadastre solaire »), étude préalable à la mise en place d'un programme d'aide à la rénovation de plus de 1200 logements, travaux de sécurisation de la ressource en eau au travers du « barreau est »...

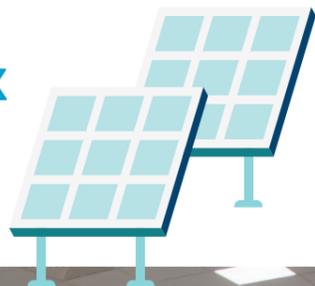
Je suis heureux de pouvoir dire que ces actions inscrites dans les axes prioritaires de notre mandat répondent également très clairement aux préoccupations et aux attentes de nos concitoyens : j'ai en effet pu constater par moi-même que transition écologique, et surtout mobilités, ont formé l'essentiel des expressions tout au long des temps de concertation autour de l'élaboration de notre Projet de Territoire « Inventons Grand Lac », initiée en toute fin d'année 2021.

En cet été 2022, cette concertation prend fin, et les travaux de synthèse des contributions de chacun des participants sont en cours : je suis certain de la richesse de ces contributions, et en attends avec vous la restitution avec confiance.

Je vous souhaite une bonne lecture.

UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT PARTICULIÈREMENT AMBITIEUX

Près de 96 millions d'euros : le montant du plan pluriannuel d'investissement (PPI), voté en mai 2021, est à la hauteur des ambitions du mandat en termes de projets et de nouvelles réalisations pour le territoire à l'horizon 2026. Au-delà de l'enveloppe budgétaire et/ou d'une liste de réalisations à la Prévert, dont certaines ont déjà vu le jour en 2021 et se retrouvent dès lors mises en exergue dans les pages qui suivent, ce PPI se caractérise par la volonté affichée des élus de Grand Lac d'investir des champs stratégiques pour l'avenir : la transition écologique et les mobilités, la valorisation des déchets, ou encore la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).



GRAND LAC 2021 - 2026

Les grandes enveloppes budgétaires du PPI par axes majeurs :

- Transition écologique
- Développement de l'offre Mobilités
- Prévention des inondations (Fonds GEMAPI)
- Valorisation des déchets
- Tourisme.



NOUVELLE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Enjeu majeur autant pour le développement économique que pour vivre le territoire au quotidien, la mobilité est entrée dans une nouvelle ère avec la signature, en juillet 2021, d'une nouvelle Délégation de Service Public (DSP), déléguée à RATP Dev pour la période 2022-2028.



CADASTRE SOLAIRE

Dans le cadre de son Plan Climat, Grand Lac a pour objectif de passer de 210 Gigawattheures à 451 GWh de production d'énergies renouvelables sur son territoire en 2030. Pour cela, l'agglomération a créé un outil cartographique en ligne qui permet d'estimer le potentiel de productivité solaire d'une toiture ou d'une surface au sol : le cadastre solaire. Cet outil est mis à disposition de tous les habitants gratuitement afin de les accompagner dans leur projet.

GORGES DU SIERROZ

Après quatre décennies d'abandon, les Gorges du Sierroz, à Grésy-sur-Aix, ont été rendues au public en juillet 2021. Le sentier de promenade au-dessus de la rivière a été totalement repris et sécurisé ; des panneaux d'interprétation ont été installés. Le succès a été immédiat et le site, l'un des plus anciens sites classés patrimoine national de Savoie (1910) est redevenu un lieu emblématique du territoire.



DES HOMMES ET DES FEMMES

La crise sanitaire a encore été très présente tout au long de cette année 2021, venant perturber les organisations des services et rajouter des contraintes nouvelles pour certains, avec les obligations vaccinales pour les agents du CIAS ou le Pass sanitaire obligatoire dans certains services de Grand Lac.

La Direction des Ressources Humaines a dû ainsi accompagner encore plus fortement certains de ses services, tout en respectant les choix individuels des agents et en soutenant les plus impactés par cette crise sans précédent. Pour autant, ces difficultés n'ont pas empêché le maintien d'un service de qualité au sein de l'agglomération. La DRH a pu également piloter des projets majeurs, tant en lien avec des obligations réglementaires que pour poursuivre sa démarche continue de « Bien dans son poste ».

mai

Le second forum de l'emploi pour la filière médico-social s'est de nouveau déroulé dans un contexte sanitaire complexe, imposant une préinscription des visiteurs. Néanmoins, cette seconde édition a été l'occasion de réunir davantage de professionnels (10 stands de structures professionnelles contre 7 en 2020) et plus de visiteurs (102 participants contre 87 en 2020), pour 42 entretiens de recrutement.

L'événement a été l'occasion de développer de nouveaux supports d'information et de mettre en avant l'excellent travail réalisé par nos agents avec, entre autres, trois vidéos présentant les métiers d'aide à domicile, d'aide-soignant au SSIAD et d'agent de portage de repas pour nos bénéficiaires.

Vidéos accessibles sur la chaîne YouTube de Grand Lac : <https://www.youtube.com/channel/UCd-jBnugPuMcg775tOrE77g/videos>

sept.

La mise en œuvre du Pass vaccinal obligatoire pour les métiers du médico-social ainsi que le Pass sanitaire obligatoire pour le centre aquatique et les gymnases ont fortement impacté la DRH : nécessité d'une forte pédagogie vis-à-vis des agents et d'un accompagnement des services confrontés à ces obligations. In fine, seulement trois agents ont pris une disponibilité ou ont démissionné de leur fonction.

oct.

Validation de l'adhésion de la collectivité à l'accord Cadre proposé par le centre de gestion pour le contrat de Prévoyance, assurance garantissant globalement le maintien de salaire pour les agents en cas d'arrêt prolongé (au-delà de trois mois).

Au vu de l'augmentation des coûts de la prestation (+ 28% sur la base liée au COVID, à la réactualisation de coûts fixes depuis cinq ans et à l'augmentation de la sinistralité dans

la Fonction publique de manière générale), la collectivité a augmenté de 33% sa participation pour les agents, passant ainsi de 15 € à 20 € mensuel. 50% des agents ont adhéré à cette convention collective.

déc.

Adoption de la charte définitive du télétravail : elle prévoit 1 jour de télétravail possible par semaine pour les agents volontaires dont les fonctions sont compatibles, voire deux jours pour des services dont les organisations (dématérialisation avancée) et les métiers le permettent (très faible relation usagers en présentiel, entre autres).

Schéma d'organisation des 1 607 heures, intégrant deux fonctionnements différents :

- Une évolution de 35h à 37h30 pour les chefs de service et chargés de mission (catégorie A), donnant droit à 15 jours de RTT en compensation. Cette évolution permet une valorisation de l'engagement de ces cadres, dont les heures supplémentaires ne sont ni payées ni récupérées.

- Une évolution de 35h à 36h pour les autres temps pleins, avec une compensation par 6 jours de RTT par an.

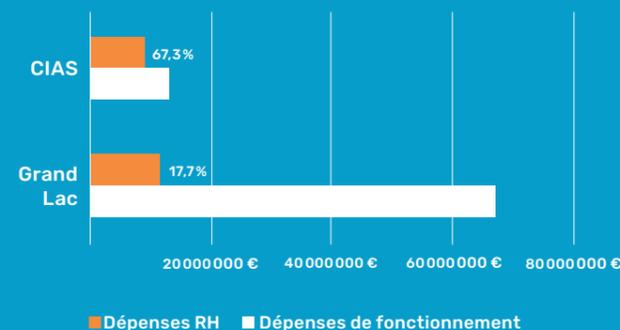
Cette organisation permet ainsi de maintenir une activité de qualité, tout en favorisant l'équilibre vie privée / vie professionnelle pour les agents. Mise en place effective au 1^{er} janvier 2022.



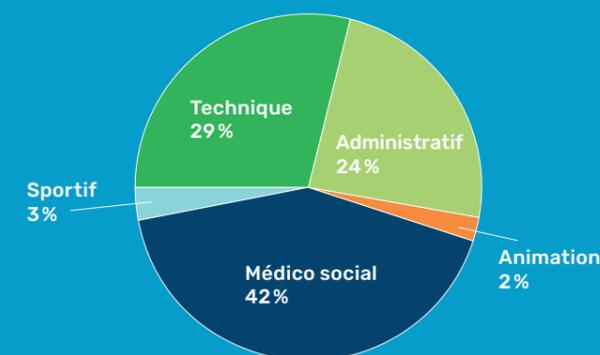
Temps forts



Répartition charge RH/Charge fonctionnement (données 2021)



Répartition des effectifs permanents par filière



485

agents permanents
au 31 décembre 2020

8%

d'absentéisme, en diminution par rapport à 2020 (8,61%), du fait majoritairement de la crise sanitaire plus marquée en 2020. Ce taux reste en revanche plus faible que les chiffres nationaux (9,2% dans la FPT en 2019)

20,9 M€

de masse salariale
(11,8 M€ à Grand Lac et 9,1 au CIAS)

1040

JOURS

de formation,
soit + 64% par rapport à 2020
(peu de formations en 2020
compte tenu de la crise sanitaire)



QUELLE POLITIQUE RH POUR LES ANNÉES À VENIR ?

Les enjeux majeurs pour la collectivité, en termes de politique RH pour les années à venir, ont été définis autour de trois axes principaux :

- Travailler à l'attractivité de la collectivité pour anticiper le remplacement des départs d'agents et particulièrement sur les métiers du social et du médico-social.
- Anticiper les arrêts prolongés et travailler à des plans de formation individualisés, pour faciliter les reclassements.
- Accompagner les services dans leur organisation pour adapter les moyens aux besoins.

Zoom sur le diagnostic

La collectivité a validé avec les représentants du personnel et les élus deux rapports faisant état d'un diagnostic de la collectivité en termes de politique RH et de réflexion quant à l'équité de traitement entre les hommes et les femmes :

- Les lignes directrices de gestion, document de référence en matière de politique RH de la collectivité et de perspectives d'évolution, ainsi que d'orientation en matière d'avancement et de promotion.
- Le rapport sur l'égalité hommes/femmes au sein de la collectivité.

Quelques chiffres issus de ces deux rapports :

• **15,5% des emplois permanents** sont pourvus par des contractuels (25% en moyenne dans la Fonction Publique Territoriale) ;

• **1/3 des effectifs** des aides à domicile partiront à la retraite d'ici 5 ans (24 agents / 85) : un enjeu très fort pour la collectivité pour ces prochaines années ;

• **L'absentéisme reste maîtrisé : 8% en moyenne** en 2021 (Grand Lac + CIAS) contre 9,2% dans la FPT. Il évolue de manière plus importante au sein des métiers du médico-social (11,5% en 2020), métiers avec une accidentologie plus marquée, ce qui nécessite des actions de formation et de prévention plus ciblées.

• **68% des agents de Grand Lac** et de son CIAS sont des femmes (62% dans la FPT). Cette répartition à Grand Lac est équivalente, tant chez les fonctionnaires que chez les contractuels, ainsi que dans les différentes catégories (67% de femmes dans les catégories A, 55% dans les catégories B et 70% dans les catégories C).



Le baromètre social de la collectivité

Une enquête sur les risques psychosociaux avait été menée fin 2018 en lien avec la mise en œuvre du Document unique de la collectivité.

La volonté partagée avec les représentants du personnel et les élus était d'en tirer un « baromètre social », permettant d'identifier le ressenti des agents sur leurs conditions de travail et leur état d'esprit général. Ce marqueur est d'autant plus important pour la collectivité que celle-ci s'engage fortement pour que les agents soient « bien dans leur poste ».

Avec un taux de réponse de 46%, les résultats de cette enquête sont tout à fait exploitables.

Le questionnaire a interrogé les agents sur cinq items préalablement définis et comparables avec l'enquête précédente de 2018 :

- conditions de travail (environnement et équipements de travail, obtention de matériel) ;
- sens au travail (charge de travail, fierté, sentiment de compétence) ;
- visions et perspectives (clarté des missions, planification, confiance dans la collectivité, organisation et communication) ;
- relations, cohésion - entraide (ambiance au travail, sentiment d'appartenance et de reconnaissance) ;
- valeurs et exigences (autonomie, respect des valeurs, droit à l'erreur, possibilité d'être écouté).

Globalement, l'évolution du ressenti est très positive sur l'ensemble des items, comme le démontrent les diagrammes ci-contre. Cela vient entre autres souligner l'excellent travail réalisé par les cadres via leurs projets de Service, découlant eux-mêmes du projet de Direction et d'un travail de proximité avec les équipes.

ENQUÊTE SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

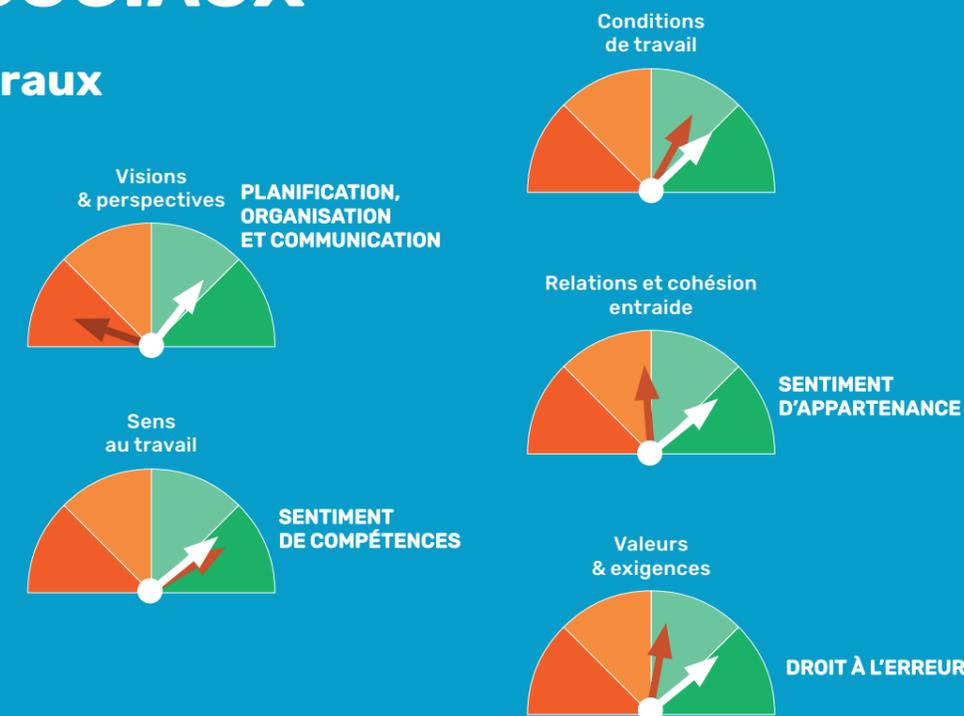
Résultats généraux

Évolution positive sur la majorité des variables depuis la fusion.

→ Enquête 2021

→ Enquête 2018

194
RÉPONSES
(précédente enquête : 175)



Nathalie Fontaine
Vice-présidente en charge
des ressources humaines



« En 2021, afin de mieux accompagner les agents de l'agglomération d'un point de vue social, nous avons notamment amélioré l'offre de prévoyance. Le bien-être au travail des agents a été aussi au cœur de nos préoccupations et ainsi nous avons développé le télétravail. Une réflexion a été menée sur les comportements inadaptés, et nous avons édité notre premier rapport « Égalité hommes-femmes ». Le résultat de ce travail est mis en évidence dans l'enquête sur les risques psychosociaux qui conclut à une évolution favorable des conditions de travail. »

FINANCES

Les différentes réformes fiscales distendent les liens entre l'évolution des ressources de Grand lac et la vie de son territoire. D'un territoire dynamique comme le nôtre émergent des nouveaux besoins auxquels la collectivité est tenue de répondre, alors que les financements se figent et deviennent majoritairement des dotations ou des enveloppes de compensation.

Jusqu'à présent, la situation financière de l'agglomération lui permettait de répondre aux besoins du territoire et de ses usagers. Désormais, la collectivité entre dans une nouvelle période : un changement de perception va s'avérer nécessaire, car il faudra désormais effectuer des choix et établir des priorités pour les réalisations sur lesquelles Grand Lac souhaitera s'engager.

La mise en place d'une prospective

La prospective est un outil qui permet de projeter et de vérifier les différentes hypothèses de dépenses et de recettes sur une période plus longue que le simple rythme budgétaire annuel. En prolongeant la visibilité financière, cet outil permet de contrôler les impacts financiers des décisions politiques et des actions budgétaires sur le long terme. L'enjeu est de vérifier les équilibres financiers par la correspondance entre les moyens alloués et les ressources de financement.

La prospective et ses hypothèses permettent d'évaluer la capacité de la collectivité à investir.

Les critères de suivi et d'analyse, choisis par Grand Lac, sont : l'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement, le montant du capital à rembourser et la capacité de désendettement.

ainsi qu'aux agents du Service Autorisation d'Urbanisme l'objectif et les modalités d'application.

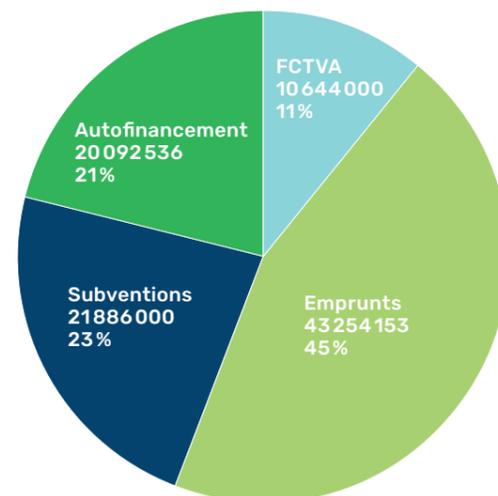
Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Le PPI de Grand Lac a été voté en mai 2021 pour un montant ambitieux de près de 96 millions d'euros. Il met en avant les axes politiques du mandat que sont la transition écologique et les mobilités. La valorisation des déchets, la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), ainsi que le tourisme sont également des thématiques majeures de ce plan. La réalisation de ce programme est prévue entre 2021 et 2026. Les financements du PPI sont assurés par l'emprunt, les subventions, le Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et l'autofinancement.

Les axes du PPI 2021/2026 (en euros bruts)...

PPI 2021/2026	95 876 689
dont GEMAPI	14 837 246
dont déchets	14 500 000
dont tourisme	12 300 000
dont Mobilités	10 500 000
dont transition écologique	7 004 575

... et son financement

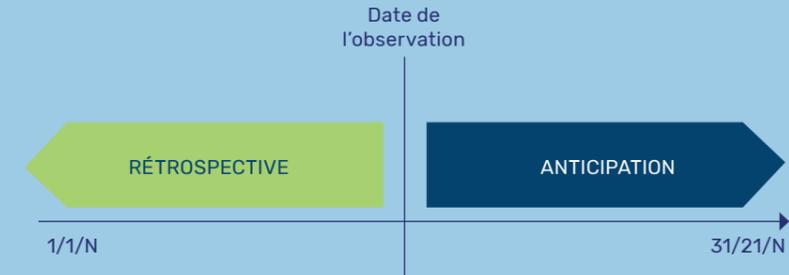


Temps forts

L'ébauche d'un dialogue budgétaire structuré

La rigidité des recettes d'exploitation face à une augmentation des dépenses contribue naturellement à une tension budgétaire, alors que les projets d'investissement sont arrêtés à 96 millions d'euros.

L'objectif est d'affiner les prévisions de fin d'exercice et d'allouer au mieux les ouvertures de crédits budgétaires. Un dialogue budgétaire a été initié en 2021 avec les services opérationnels et sera confirmé en 2022. Outre l'analyse rétrospective des réalisations régulièrement demandée, une anticipation des dépenses et des recettes à fin d'année servira de base aux échanges. Il s'agit de changer de focale non seulement, en ayant la connaissance des actions réalisées, mais également en maîtrisant les réalisations restant à venir.



67,2 M€

de fonctionnement
(tous budgets confondus)

32,2 M€

d'investissement
(tous budgets confondus)

17 300

mandats sur l'ensemble des budgets
(Grand Lac et CIAS)

11 400

factures dont 92% sont
dématérialisées

Olivier Rognard
Vice-président en
charge des finances



L'événement phare a été la validation de notre PPI, feuille de route des investissements que l'agglomération doit réaliser sur le mandat. Nous avons beaucoup plus de projets à réaliser que ce que notre capacité financière nous permettait. Nous avons donc dû prioriser. Pour autant, sur l'exercice 2021-2026, notre PPI s'avère particulièrement ambitieux, avec une enveloppe financière de 96 millions d'euros. Nous avons également validé notre prospective financière : en énonçant clairement les règles de conduite à tenir, de manière à ne pas mettre en péril notre agglomération, la prospective s'apparente à la colonne vertébrale du PPI. De fait, c'est elle qui va permettre de dégager les moyens financiers pour réaliser les investissements prévus.»



GRAND LAC EN ACTION

1

UN TERRITOIRE
DURABLE
p 14-15

2

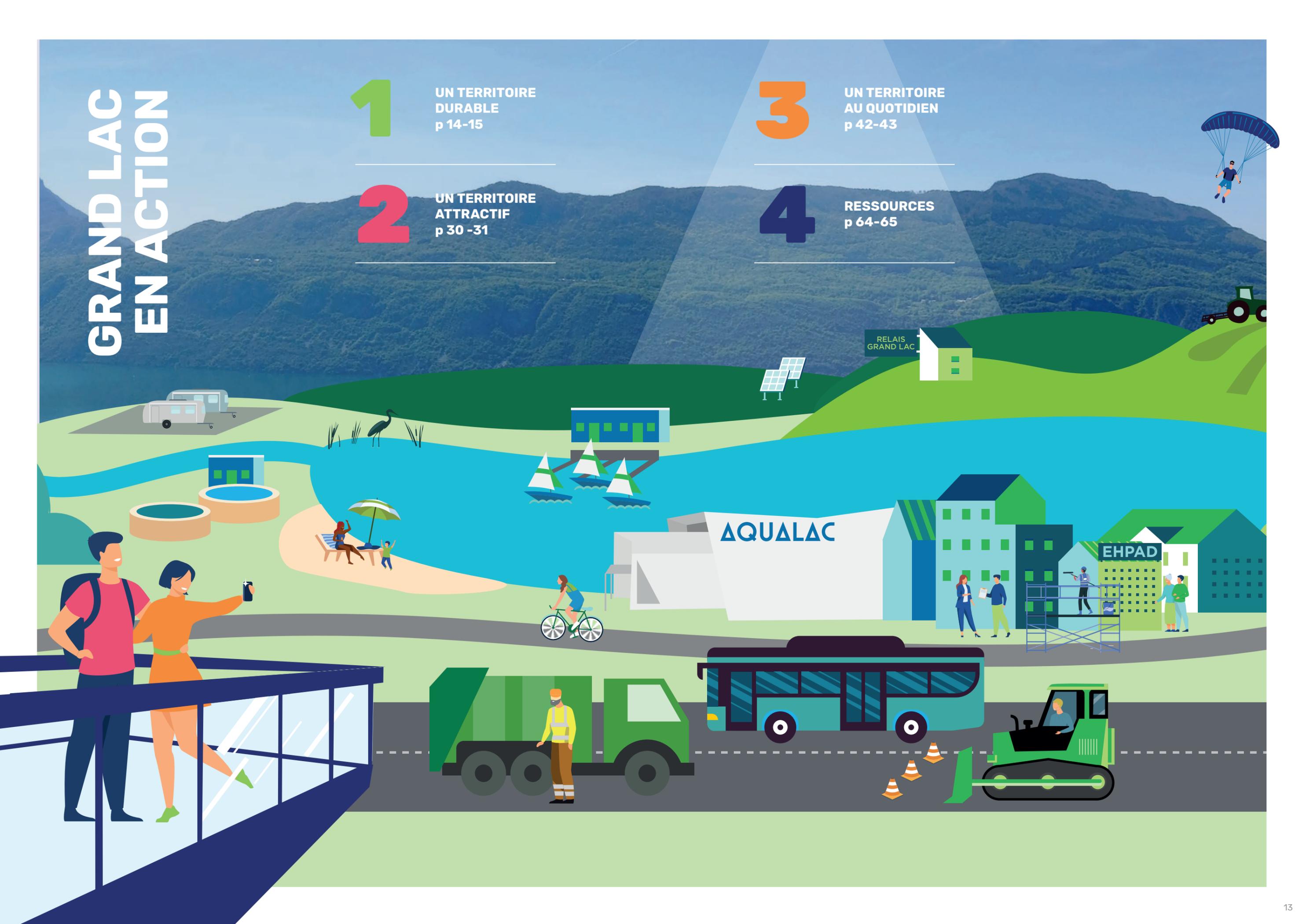
UN TERRITOIRE
ATTRACTIF
p 30 -31

3

UN TERRITOIRE
AU QUOTIDIEN
p 42-43

4

RESSOURCES
p 64-65





UN TERRITOIRE DURABLE



Joyau environnemental emblématique du territoire, le lac est un bien qu'il convient de préserver, sous tous ses aspects.

La croissance démographique, l'évolution de la société, l'apparition d'activités nautiques nouvelles et le changement climatique déjà à l'œuvre impliquent aujourd'hui de questionner les usages à l'horizon 2030, et de poser les bases de l'évolution future de ce site naturel majeur. L'étude prospective, lancée début 2020, a rendu ses résultats en 2021. Cinq enjeux prioritaires ont été actés de façon consensuelle par l'ensemble des acteurs :

- préserver les paysages et le cadre de vie ;
- garantir les services rendus par le lac ;
- maîtriser la fréquentation sur le lac ;
- améliorer la qualité d'accès au lac et l'accueil du public ;
- améliorer la mobilité saisonnière autour du lac.

Transition énergétique **16**

Mobilités **18**

Eau potable **20**

Assainissement et eaux pluviales **22**

GEMAPI **24**

Valorisation des déchets **26**

Agriculture et résilience alimentaire **28**

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La loi de Transition Énergétique de 2015 a donné l'obligation aux agglomérations de plus de 50 000 habitants d'élaborer un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). L'agglomération a saisi cette opportunité pour renforcer son action dans les domaines énergétiques et climatiques. Le PCAET a été approuvé en janvier 2020 et il constitue dès lors la feuille de route de l'agglomération pour la transition écologique.

Le développement des énergies renouvelables est un enjeu majeur pour le territoire afin de limiter son impact environnemental et sa dépendance aux énergies importées. L'objectif de l'Agglomération est de doubler la production d'énergie renouvelable d'ici 2030, avec notamment une multiplication par 17 de la production d'énergie renouvelable d'origine solaire. Le recrutement, au sein du service air-énergie-climat, d'une technicienne chargée du développement des énergies renouvelables et d'un technicien en alternance en charge du solaire thermique, permet de traduire cet objectif en une stratégie et un programme opérationnel réaliste.

Le territoire s'est également engagé depuis 2019, aux côtés de Grand Chambéry, de Grand Annecy et du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, pour atteindre en 2050 la neutralité énergétique.

juin

Formation sur l'intégration des critères d'énergies renouvelables dans les documents d'urbanisme. Depuis l'approbation du Plan Local d'Urbanisme de l'ex CALB, chaque construction neuve doit intégrer au moins 32% d'énergie renouvelable pour subvenir à ses consommations énergétiques réglementaires. Cette formation a été organisée pour préciser aux agents des communes en charge de l'instruction ainsi qu'aux agents du Service Autorisation d'Urbanisme l'objectif et les modalités d'application.

août

Identification du potentiel photovoltaïque du patrimoine des communes de Grand Lac. Grand Lac a réalisé une cartographie aérienne du potentiel solaire des toitures de son territoire, le « Cadastre solaire ». En s'appuyant sur cet outil et en partenariat avec l'ASDER, un travail de recensement du potentiel des toitures du patrimoine communal a été effectué en 2021. Une liste de 473 sites représentant un potentiel brut de 37 GWh de production photovoltaïque a été constituée et transmise aux communes.

oct.

Territoire à Énergie Positive

Une conférence a été organisée conjointement avec Grand Chambéry, Grand Annecy et le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges à l'Impérial Palace d'Annecy pour mobiliser les entreprises des territoires.

déc.

Installation d'un système de récupération de chaleur sur le renouvellement d'eau des bassins d'Aqualac. Le centre aquatique d'Aqualac est un site majeur de l'Agglomération. Il accueille plus de 360 000 visiteurs par an et représente le budget « fluides » le plus élevé des équipements de l'agglomération, avec plus de 300 000 € de dépenses par an. Le nouveau système vise à récupérer l'eau et les calories du renouvellement de l'eau des bassins pour le fonctionnement technique des installations. L'objectif est de diminuer de 20% les consommations d'eau et de 9% les consommations énergétiques. Le coût des travaux a été de 270 000 € HT, financés à 80% par le Département de la Savoie, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et les certificats d'économie d'énergie.



Temps forts



38 864

surfaces (toitures ou parkings), totalisant 7 014 949 m², identifiées dans le cadastre solaire

473

surfaces (toitures ou parkings) du patrimoine des communes de Grand Lac étudiées pour 21,5 ha potentiels de panneaux (Étude ASDER)



134

actions inscrites au PCAET

x17

Objectif du plan climat : multiplier par 17 la production photovoltaïque entre 2019 (6,8) et 2030 (119)



Marie-Claire Barbier
Vice-présidente en charge de l'environnement, du climat, de la transition énergétique et du lac



« 2021 a été marquée par le début de la construction de notre stratégie solaire photovoltaïque. Nous avons mis en place le cadastre solaire, un support simple et gratuit qui permet aux habitants du territoire de savoir si l'orientation de leur toit est optimale pour accueillir des panneaux solaires photovoltaïques. Nous avons également mis à disposition des communes des conseillers en énergie, afin de les aider à faire le point sur le potentiel photovoltaïque de leurs propres bâtiments. »

MOBILITÉS

La compétence est l'une des plus anciennes de la communauté d'agglomération. Aujourd'hui, cette compétence couvre à la fois les mobilités collectives (transports en commun) et les mobilités durables (deux roues, covoiturage...) sur l'ensemble du territoire.

Le transport urbain a été confié par Délégation de Service Public (DSP) à la société RATP Dev en 2014. 29 bus et 3 véhicules légers sont mobilisés pour 936 391 km effectués, grâce à 58 salariés. Les circuits de transport scolaire en Chautagne et en Albanais sont quant à eux confiés à plusieurs transporteurs, par marchés publics. 2021 aura notamment été consacrée à la préparation de la DSP à venir à partir du 1^{er} janvier 2022.

Grand Lac soutient également fortement les « mobilités actives » : subventions à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE), réalisation de pistes cyclables, portage d'une vélostation (location et consignes de vélos), installation de stationnements sécurisés pour les deux roues, programmes de formation et de sensibilisation.

La crise sanitaire avait fortement fait décroître la fréquentation du réseau en 2020 (733 830 validations, soit une diminution de 62% par rapport à l'exercice précédent). En 2021, la fréquentation est repartie à la hausse, avec un peu plus d'un million de validations.

Enfin, Grand Lac participe aux projets ferroviaires tels que la suppression du passage à niveau de Viviers-du-Lac et l'étude d'un RER Interurbain entre Grand Lac et Grand Chambéry. De plus, Grand Lac réalise des aménagements dits « multimodaux » (à la croisée de plusieurs modes de transport : bus, trains...) et des parkings de covoiturage.

Le budget annuel de fonctionnement du service s'est établi en 2021 à 7,23 M€, notamment financés par le Versement Mobilité (0,6% de la masse salariale des employeurs du territoire).

juil.

Le 13 juillet, le conseil de communauté a choisi RATP Dev comme exploitant du prochain contrat de dsp transport 2022-2028. Un nouveau réseau est mis en place à partir de juillet 2022 avec des lignes structurantes renforcées, un nouveau service de mobilité sur réservation couvrant 100% du territoire et la mise en place d'outils facilitant le parcours usagers.

sept.

La ligne chrono a de Grand Chambéry a été partiellement prolongée jusqu'à l'arrêt plage du bourget et passe ainsi dans le centre de la commune, avec une desserte directe sans rupture de charge. Le coût de ce prolongement, supporté par grand lac, est de 150 000 € par an.

oct.

La mise à jour du schéma directeur cyclable a été approuvée par le conseil de communauté en octobre 2021. Il prévoit un développement important des itinéraires cyclables, de 84 km à 242 km d'ici 2035. 7,06 M€ sont inscrits au PPI 2026 pour réaliser ces nouveaux itinéraires.

déc.

Réalisation d'un premier tronçon de la véloroute des 5 lacs (800 m) entre les communes de Grésy-sur-Aix et Aix-les-Bains.



Temps forts



2 800



Florian Maitre
Vice-président en charge des mobilités

aides versées pour l'acquisition de vélos à assistance électrique depuis l'origine

1936

locations de vélos de juillet à décembre

31

31 lignes de transports scolaires transportant 1100 enfants



1 000 801

validations de titres effectuées sur les 4 lignes urbaines



« La nouvelle Délégation de Service Public (DSP), a été attribuée à l'unanimité à RATP Dev en juillet 2021 après plus de quatre mois de négociation. Cette étape clé, point supplémentaire et complémentaire à une réflexion globale sur notre réseau des mobilités, vise à proposer aux usagers des bus plus souvent, plus tôt le matin, plus tard le soir, une desserte des zones économiques et un nouveau service : MOBEA, la mobilité partout, à la demande. L'objectif est de doubler le nombre de voyages et d'accélérer le report modal. Les autres mobilités sont également développées : covoiturage, autopartage et vélo... »

EAU POTABLE

L'eau potable relève d'une compétence intercommunale depuis 2017/2018. Aujourd'hui, la mission principale du service consiste à la distribuer en continu à nos 45 588 abonnés.

Le travail quotidien s'articule autour du pilotage des ouvrages (57 ressources, 98 réservoirs, 43 stations de pompage), de l'encadrement de l'urbanisation et de l'entretien des réseaux et des équipements. 4,9 km de réseau et 194 branchements ont ainsi été renouvelés en 2021. Cet entretien contribue à la préservation des ressources, permettant l'amélioration du rendement des réseaux.

Au-delà de ces missions indispensables, le service assure un travail de fond pour anticiper les besoins futurs en vue de maintenir l'équilibre ressources/besoins sur l'ensemble du territoire.

En complément de ces missions techniques, la gestion de la relation avec nos usagers est majeure, et fait constamment l'objet d'améliorations. Enfin, et pour le compte des communes membres, Grand Lac assure le contrôle périodique des poteaux incendie.

Le budget de fonctionnement du service a été de 5,2 M€ en 2021. 5,2 M€ d'investissements ont été portés et le montant des recettes a été de 9 M€.

30 agents, soit 20 Équivalents Temps Plein (ETP), travaillent pour la compétence eau potable spécifiquement.



janv.

Une pollution aux hydrocarbures a été constatée sur un affluent du Sierroz (Nant du Gens). Par mesure de sécurité, en accord avec la SEAB et l'ARS, une campagne de mesures a été réalisée pendant trois mois sur le puits de Mémard pour détecter la présence d'hydrocarbures. Du côté de la SEAB, la surveillance a été renforcée également. Sur la totalité de la campagne, tous les résultats se sont avérés conformes.

oct.-déc.

Travaux sur le captage de la Meunaz : dans le cadre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau, divers travaux ont été réalisés sur le captage de la Meunaz. Ils permettent de mieux connaître le débit de la source et donc de laisser au ruisseau une quantité suffisante d'eau. Ces travaux ont également amélioré et réorganisé les ouvrages, de façon à garantir l'approvisionnement en eau.

oct.

Interconnexion Grand Lac / Grand Annecy - liaison entre St-Ours et Cusy : pose de 245 mètres de canalisations permettant des approvisionnements en eau depuis chacun des deux territoires.



Temps
forts

6,4 M
de m³

d'eau potable distribués



913 km

de canalisations

207

fuites réparées

2010

compteurs renouvelés

742

compteurs neufs

2,9 km

d'extension réseau



ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

Grand Lac collecte et traite les eaux usées sur 712 km de réseaux et dans les 19 stations d'épuration de l'agglomération, pour obtenir une eau acceptable par le milieu (le Rhône pour l'essentiel de nos stations d'épuration).

Nous assurons ainsi une fonction essentielle de protection de l'environnement et de la ressource en eau, encadrant les rejets d'effluents non domestiques, réduisant les rejets d'eaux usées au milieu naturel...

Un entretien constant des réseaux et des équipements est réalisé avec, en 2021, 153 opérations d'hydrocurage des postes de refoulement, 3,7 km d'inspections vidéo, 64 km de curage réseau...

La réhabilitation d'ouvrages d'assainissement non collectif est également soutenue : 30 projets de réhabilitation menés grâce au soutien financier de Grand Lac en 2021.

Le service a enfin émis 1528 préconisations d'urbanisme et réalisé 291 contrôles des branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales existants ou neufs.

Grand Lac réalise par ailleurs la collecte des eaux pluviales du territoire, participant ainsi à la réduction du risque d'inondation par ruissellement.

Le service assainissement affiche un budget de fonctionnement de 5,6 M€, et a porté en 2021 des investissements à hauteur de 3,38 M€ HT. Il compte 36 agents, dont 26,3 Équivalents Temps Plein (ETP).

janv.

Lancement de l'étude de diagnostic des usines de dépollution Centre (Aix-les-Bains) et Sud (Le Bourget-du-Lac) pour initier une réflexion sur le devenir de ces outils à court et à long terme. Le projet de travaux sur ces usines est estimé à environ 35 M€ HT.

juil.

Mise en service du pompage de transfert des effluents par temps de pluie du système d'assainissement d'Albens vers la station d'épuration Centre. Après une période de deux mois de réglages des équipements, l'installation est entrée en fonctionnement en septembre 2021. Depuis ce jour, aucune surverse n'a été constatée, soit une réduction des surverses au milieu naturel d'environ 60 000 m³ par rapport à l'année 2019.

oct.

Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre visant à étudier la remise à niveau de l'ensemble des unités de traitement des eaux usées des communes de Chanaz, Chindrieux, Conjux, Ruffieux, Saint-Pierre-de-Curtille, Serrières-en-Chautagne et Vions. Les études et travaux seront réalisés sur la période 2022-2028 et permettront d'assurer une collecte et un traitement de l'ensemble des eaux usées du territoire en intégrant le développement de l'urbanisation au-delà de l'horizon 2060. Ce projet, estimé à environ

17 M€ HT, est financé en totalité par la redevance Assainissement appliquée à tous les abonnés de Grand Lac.

oct.

La base de loisir du Fier, les hameaux de Châteaufort, La Girarde et Langefan sont maintenant desservis par une station d'épuration à macrophytes (lits plantés de roseaux), mise en service en octobre 2021, et exploitée en régie par les équipes du service assainissement de Grand Lac. Les eaux usées traitées sont rejetées au Rhône. L'opération, d'un coût total de 1,9 M€ HT, a été menée sans aucune subvention, financée à 100% par la redevance Assainissement.



Temps forts

6,8 M
de m³

d'eaux usées collectés



95%

de la population raccordée à l'assainissement collectif. Seuls 5% des usagers ont recours à l'assainissement non collectif (traitement sur site, sans raccordement au réseau)

64 km

de canalisations d'eaux usées hydrocurées, 8,5 km de travaux : 3,9 km réhabilités et 4,6 km créés

90 000 €

d'aides accordées aux propriétaires d'installations d'assainissement non collectif pour leur réhabilitation



Robert Aguetz
Vice-président en charge de la gestion de l'eau et de l'assainissement



Deux opérations majeures ont été réalisées en 2021. D'une part, la mise en service de la nouvelle station d'épuration de Motz au lieu-dit La Peche, qui permet de rejeter les effluents traités au Rhône ; d'autre part, le raccordement de la station d'épuration d'Entrelacs à celle d'Aix-les-Bains, afin d'éviter les rejets, en cas de fortes pluies, dans la Deysse. Les budgets ont été respectivement de 2,2 millions d'euros TTC et de 3 millions d'euros TTC.»



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS (GEMAPI)

La compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI) est double : elle s'intéresse tout autant à la prévention et à la réduction du risque inondation qu'à l'écologie et à la biodiversité aquatique.

La protection contre les inondations consiste essentiellement à permettre le bon écoulement des eaux des rivières (prévention de la formation des embâcles, enlèvement, gestion des ouvrages hydrauliques) et à créer, gérer et surveiller les ouvrages de protection contre les inondations (digues telles que celles du Sierroz, bassins d'écrêtement).

La protection de l'environnement (Gestion des Milieux Aquatiques - GEMA) a pour objectif l'amélioration de notre environnement : restauration des cours d'eau et des zones humides (réhydratation de zones humides, lutte contre les plantes invasives, revitalisation des roselières, par la baisse du niveau du lac notamment...).

La compétence GEMAPI s'exerce essentiellement sur le bassin-versant du Lac du Bourget, où elle est gérée par le CISALB au travers d'une délégation de compétence, et également sur les bassins-versants du Rhône et du Chéran, où elle est gérée respectivement par le Syndicat du Haut Rhône (SHR) et le Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC), par transfert de compétence.

Le budget s'est établi en 2021 à 889 K€ en fonctionnement, pour 493 K€ en investissement.

mai

Gestion de l'évènement pluvieux sur les secteurs de Gresy / St-Girod, avec la confirmation du bon fonctionnement du Tri-bois positionné en 2018 sur le Sierroz, en amont du pont de Grésy.

juin

Finalisation par le CISALB du 3^e Programme de Prévention des Inondations (PAPI), couvrant la période 2021-2026.

Ce document recense l'ensemble des opérations visant à réduire le risque inondation sur le bassin-versant du Lac du Bourget. Le PAPI est un outil qui ouvre l'accès à des financements d'État. Sur le territoire de Grand Lac, les principales opérations sont :

- Dignes de la Leysse tronçon aval : 8.2 M€
- Création d'un bassin sur le ruisseau des Garins (Aix-les-Bains) 1,8 M€
- Création d'un bassin sur la Chaudanne (Mouxy)

oct.

Restitution du diagnostic de vulnérabilité et définition d'un plan d'actions de réduction de la vulnérabilité du territoire du Haut-Rhône (étude pilotée par le SHR). Le territoire de Chautagne est directement concerné par cette démarche.

sept.-déc.

Travail collectif au sein du comité de pilotage Eaux pour actualiser le périmètre de compétence GEMAPI, afin de permettre une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire. Cette harmonisation a été couplée à la création de la taxe GEMAPI, qui vise à financer, sur le territoire de Grand Lac, les dépenses de fonctionnement et d'investissement relatives à la compétence.

Temps forts



6,6 km

de rivières entretenus, sur 11 cours d'eau

64 km

de rivières ont été inspectés au titre de la lutte contre les plantes invasives

4 ha

de zones humides maîtrisés



Jean-François Braissand
Vice-président GEMAPI

« En 2021, nous avons voté la délibération qui instaure la taxe GEMAPI (taxe de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) sur tout le territoire pour une application en 2022. Grand Lac exerce cette compétence à l'échelle de ses trois bassins-versants. Cela implique un travail d'état des lieux des cours d'eau et de leur dangerosité. Nous allons en effet, dans les années à venir, devoir faire face de plus en plus souvent à des épisodes climatiques de plus en plus violents, susceptibles de provoquer beaucoup de dégâts. Il est de notre devoir d'anticiper, pour protéger au mieux les populations. »

VALORISATION DES DÉCHETS

Il s'agit historiquement de l'une des premières compétences de Grand Lac : collecter les déchets ménagers, gérer les cinq déchetteries du territoire, assurer la prévention et la sensibilisation des habitants à la bonne gestion des déchets. Une compétence qui représente la plus grande part du budget principal de Grand Lac, avec 9,5 M€. Le service est essentiellement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), facturée aux propriétaires immobiliers, et grâce aux recettes de revente des matières issues du recyclage.

LA COLLECTE

45 agents assurent la collecte des déchets sur tout le territoire, grâce à 16 camions bennes et camions-grues et 4 véhicules d'entretien des sites.

Le service rendu est modernisé et optimisé en permanence, notamment par l'équipement progressif du territoire en conteneurs semi-enterrés (CSE) de grand volume : 51 points ont été finalisés en 2021, dans le cadre d'un programme d'équipement qui doit s'achever en 2024.

L'implantation de CSE permet de déposer les déchets ménagers au même endroit, ce qui favorise le geste de tri et réduit les tonnages incinérés, tout en améliorant l'environnement des points de collecte.

LA SENSIBILISATION ET LA PRÉVENTION

Afin de sensibiliser à la bonne gestion des déchets ménagers, les 6 agents de ce service ont mené de nombreuses actions auprès du public.

Entre autres, près de 2000 élèves ont été sensibilisés au sujet en milieu scolaire, 8 broyeurs de déchets végétaux ont été mis à disposition des communes pour être prêtés à 210 habitants, et près de 395 composteurs individuels ont été distribués en 2021. 439 foyers ont été contactés : plus de la moitié ont bénéficié d'un diagnostic à domicile de leur pratique de compostage et se sont vus prodiguer de précieux conseils.

4 nouvelles aires de compostage partagé ont également été installées en pied d'immeubles. 44 sont aujourd'hui actives et fonctionnent bien.

sept.

À la rentrée 2021, des collèges ont intégré la collecte. Ils ont été accompagnés pour mettre en place le tri dans leur établissement et pour communiquer auprès des élèves et du personnel. Au total, 101 tonnes de biodéchets ont ainsi été collectées et valorisées sur l'année 2021. Le tri à la source des déchets alimentaires sera proposé aux ménages à partir de 2022.



nov.

INAUGURATION DE LA MATÉRIAUTHEQUE Grand Lac soutien le collectif Enfin ! Réemploi, qui structure la filière de réemploi des matériaux de construction en Savoie, notamment grâce à la matériauthèque. Ouverte en phase de test début 2021, elle a été inaugurée en novembre.



Temps forts

26 868

tonnes de déchets collectées par le service en régie (ordures ménagères, recyclables et verre), et valorisées énergétiquement ou recyclées

329 000

entrées en déchetteries

6 986

composteurs individuels remis aux habitants du territoire depuis 2005



20 402

tonnes déposées et valorisées dans les 5 déchetteries du territoire : les végétaux représentent 32% des apports globaux, et les gravats 16% (19% avec le plâtre)



Jean-Marc Drivet
Vice-président en charge de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire

« Tout au long de l'année, nous nous sommes mis en ordre de marche, avec un travail mené en amont sur le schéma directeur des biodéchets, afin de répondre à nos obligations réglementaires à l'échéance 2023. Nous avons réfléchi à l'organisation la plus adaptée pour que chaque habitant, sur le territoire de Grand Lac, ait à sa disposition un moyen de collecte ou de traitement comme le demande la loi. Nous avons également poursuivi le déploiement de containers semi-enterrés, de façon à optimiser la quantité, la qualité et les coûts de collecte et de tri. »



AGRICULTURE ET RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

La politique agricole et alimentaire de l'Agglomération s'inscrit désormais au sein d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui fédère l'ensemble des actions du service. Il s'articule autour de cinq thématiques.

- **Foncier – transmission – installation:** développement d'une stratégie foncière, protection des terres agricoles, soutien aux structures favorisant la viabilité des exploitations agricoles (service de remplacement).
- **Adaptation au changement climatique / modification des pratiques:** poursuite de l'accompagnement en lien avec des actions de pratiques innovantes (agroforesterie, agriculture « bas carbone »), identification des enjeux « eau et agriculture », soutien à l'équipement collectif, valorisation de la matière organique.
- **Communication / sensibilisation:** développement des relations entre professionnels (métiers de bouche et producteurs), amélioration de la connaissance de l'agriculture locale par les locaux (pratiques, métiers...) développement de l'éducation culinaire (interventions auprès des scolaires notamment).
- **Alimentation urbaine:** intégration de l'alimentation dans les documents de programmation urbaine, développement de potagers en tous lieux et de nouveaux circuits de vente.
- **Cuisines collectives et public défavorisé:** adaptation des pratiques d'achats aux filières locales, identification des besoins spécifiques aux personnes « défavorisées ».

Son budget est de 221420 € en fonctionnement et de 165353 € en investissements. Il compte 2 agents pour 1,2 Équivalent Temps Plein (ETP).

janv.-mars

Organisation des débats, au sein de la commission agriculture et résilience alimentaire, pour définir les axes et les actions prioritaires à développer au sein de la candidature « Projet Alimentaire Territorial ». La candidature a été déposée en avril 2021.

mai

Ouverture de lignes de financements issues du Plan de Relance de l'État pour le développement d'activités en lien avec les objectifs du Projet Alimentaire Territorial. Quatre projets privés ont été retenus sur le territoire et pourront bénéficier d'aides spécifiques à l'investissement.

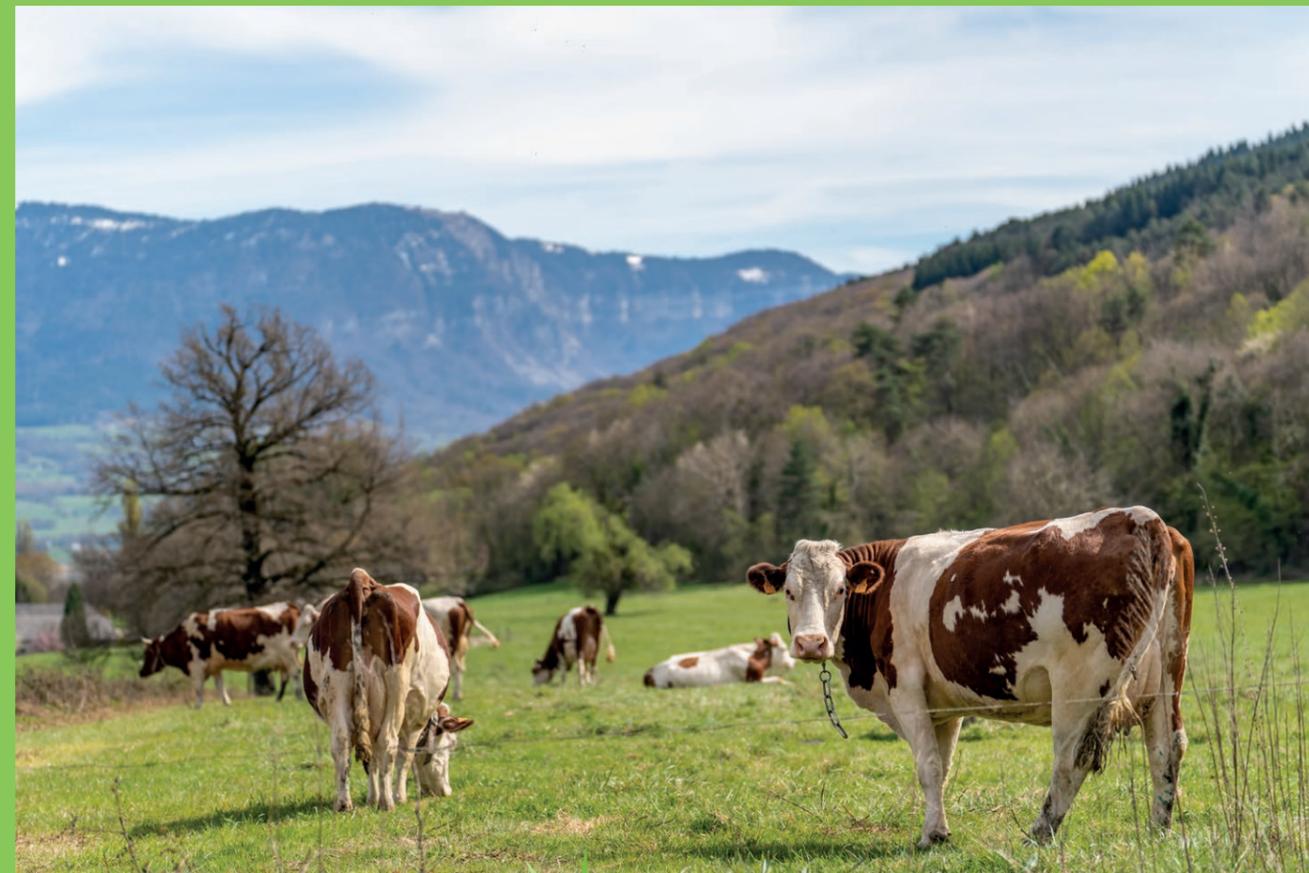
sept.

Intervention auprès de Chambéry Grand Lac Économie, dans le cadre de l'aménagement du parc d'activité économique des Sources, pour identifier les pistes possibles permettant d'intégrer le sujet « agriculture urbaine » au sein de la zone d'activité.

nov.

Engagement du « Diagnostic de la Forêt Grand Lac » visant à définir le rôle de l'agglomération dans les espaces forestiers du territoire. Ce travail, devant aboutir courant 2022, viendra préciser la compétence de l'agglomération sur la thématique forestière.

Temps forts



8 400 ha

de surfaces agricoles, dont 75 % de prairies, importantes du fait du caractère extensif des exploitations d'élevage

40 %

du territoire (13 800 ha) de forêts dont 45 % de forêt publique (communale et domaniale)

6 %

des légumes consommés sur le territoire y sont produits : un enjeu fort pour l'avenir

35 %

des actifs agricoles ont plus de 55 ans



Julie Novelli
Vice-présidente en charge de l'agriculture et de la résilience alimentaire

« Cette année 2021 a été un temps de réappropriation, pour la commission Agriculture et résilience alimentaire, du projet alimentaire territorial proposé lors du précédent mandat. Le projet, actualisé, a été déposé auprès des services de l'État et a obtenu la labellisation de niveau 1. Une reconnaissance qui nous permet de financer une partie des actions proposées. Par ailleurs, nous avons également engagé un travail de réflexion sur nos espaces forestiers, ce poumon vert qui couvre 40 % de notre territoire. »



UN TERRITOIRE ATTRACTIF

2

L'emploi, les entreprises, les services sont indispensables à un développement équilibré de notre territoire. Tant que Grand Lac continuera à disposer de ses propres moteurs économiques, les jeunes et plus largement les actifs trouveront des raisons de venir s'installer et s'épanouir ici. Dans un contexte de concurrence de plus en plus ouverte, mais aussi de contraintes foncières et urbanistiques, les territoires mettent en avant leurs atouts. Grand Lac en a de nombreux : des parcs d'activités qui attirent des entreprises, des sites de recherche et d'innovation, mais aussi le lac, les montagnes toutes proches et le thermalisme, qui font de notre territoire une destination hors norme.

Urbanisme
et planification **32**

Service des
Autorisations
d'Urbanisme **34**

Foncier **35**

Habitat **36**

Économie
et entrepreneuriat **38**

Tourisme **40**

SERVICE URBANISME ET PLANIFICATION

Le territoire de Grand Lac connaît ces dernières années une forte croissance démographique. Plus de 26 000 habitants supplémentaires seraient attendus en 2030 : l'enjeu principal demeure la recherche de l'équilibre entre développement et préservation du patrimoine naturel et culturel.

Le service assure principalement le pilotage des procédures d'urbanisme et plus particulièrement :

- trois Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi), dont deux ont d'ores et déjà été approuvés sur les territoires de l'Albanais savoyard et de l'ex-CALB, et un dernier sur la Chautagne a été voté ;
- des procédures d'évolution des documents d'urbanisme (modification ou mise en compatibilité) ;
- un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) ;
- enfin, une Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) à Chanaz.

Le budget de fonctionnement du service est de 424 000 €. Il comptait au 1^{er} octobre 2021 quatre agents dont trois Équivalents Temps Plein (ETP).

fév.

Ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Chautagne qui couvre le territoire de huit communes.

Cette étape importante et décisive dans le processus d'élaboration de ce document d'urbanisme permet de mettre à disposition de la population le projet élaboré.

mars-oct.

- **Approbation de la modification n°1 du PLUi de l'Albanais Savoyard** visant à ajuster les Orientations d'Aménagement et de Programmation pour les rendre plus opérationnelles, amender le règlement afin d'adapter son contenu à la réalité du terrain, et mieux intégrer les enjeux relatifs à la Loi Littoral.
- **De même, la modification n°1 du PLUi de l'ex-CALB** est lancée en octobre avec l'arrivée d'une nouvelle chargée de mission. Plus de 200 points d'évolution seront ici analysés.

mai

Signature de la convention d'adhésion au dispositif « Petites villes de demain » avec la commune d'Entrelacs et l'État.

Ce dispositif permet à la commune de redynamiser son centre et de concrétiser un projet de revitalisation

sept.

Finalisation de l'étude d'urbanisme pré-opérationnelle de la Sarraz, à Grézy-sur-Aix.

Cette étude a permis d'accompagner la commune dans sa réflexion de développement d'un centre voué à accueillir une grande partie de l'urbanisation de la commune, en concertation avec les riverains, commerçants et citoyens. La phase opérationnelle est désormais menée par la commune.



Temps forts

5

procédures menées en parallèle :
1 PLUi, 2 modifications de PLUi, 1 AVAP, 1 PIL

3

dossiers spécifiques :
observatoire PLUi,
étude d'urbanisme pré-opérationnelle,
appel à manifestation d'intérêt



Thibaut Guigue

Vice-président en charge de l'urbanisme, de l'habitat, du logement social et de la politique de la ville



« 2021 a été une année de cadrage. Les effectifs du pôle urbanisme et planification se sont étoffés pour répondre à de nouveaux besoins, en lien avec les problématiques qui se posent pour notre territoire : qui peut y vivre aujourd'hui et qui y vivra demain ? Notre travail au quotidien consiste d'une part à permettre à tous d'accéder au logement, d'autre part à orienter et à planifier le développement de nos villes et de nos villages, à penser demain. »

SERVICE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (SAU)

Grand Lac instruit les demandes d'Autorisations du Droit des Sols (ADS), c'est-à-dire les permis de construire, les déclarations préalables... pour le compte de toutes ses communes membres, les maires restant décisionnaires.

Cette mission, assurée gratuitement pour les communes depuis le retrait de l'État en 2015, a représenté en 2021 un budget annuel de fonctionnement d'environ 500 000 €.

L'équipe est composée de 11 agents, dont 7,5 Équivalents Temps Plein (ETP) instructeur.

Le service conseille et accompagne également les communes dans leurs stratégies opérationnelles d'instruction des autorisations d'urbanisme, proposant une sécurisation juridique des décisions prises primordiales, les recours étant de plus en plus fréquents.

3 079
actes instruits par le
SAU en 2021, dont 1031
permis de construire.

COMPARATIVEMENT À
2020, AUGMENTATION DE :

+ 28 %

des demandes d'ADS avec
un pic de + 75% en mars

100 %

des demandes ont
été traitées.



Crise sanitaire 2021

les conséquences de la crise sanitaire ont notamment eu pour effet une importante augmentation des demandes d'ADS.

Ainsi, pour le seul mois de mars 2021, le SAU a enregistré 357 ADS. Pour autant, toutes ces demandes ont été traitées.

Préparation à la Saisine par Voie Électronique (SVE)

le SAU prépare l'arrivée de la SVE depuis 2020. Ce travail de déploiement de solutions informatiques adaptées s'est effectué avec l'ensemble des communes de Grand Lac, afin de répondre à l'obligation fixée par le législateur au 1^{er} janvier 2022.



Temps
forts

FONCIER

Le service suit les dossiers fonciers de l'Agglomération (achat, vente, location) et prend en charge notamment les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA). Une DIA a pour objet d'informer Grand Lac et les communes, avant la vente d'un bien immobilier, afin que la collectivité puisse, si elle le souhaite, réaliser une préemption.

En 2021, le service Foncier a pris pleinement sa place en tant que service transversal de Grand Lac et d'appui aux communes. Il est à l'initiative de la rencontre de divers acteurs du territoire rassemblés dans différentes instances partenariales : comité technique, comité de pilotage. Les temps forts ci-dessous mettent en évidence la diversité des interventions du service dans plusieurs compétences de Grand Lac.

janv.

1^{er} comité technique - Canal de Savière

Suite à la mise en place de la veille « Espaces Naturels Sensibles » en partenariat avec le Département et à la nécessité de protéger l'écosystème du canal de Savière, le 1^{er} comité technique Canal de Savière a eu lieu en janvier 2021. Il regroupe l'ensemble des acteurs du canal : le Département, le Conservatoire du Littoral, la Compagnie Nationale du Rhône, la DDT, les communes riveraines, le CISALB et Grand Lac.

avril

Lancement de l'aménagement Nord lac :

suite à l'acquisition de l'ensemble des parcelles formant l'assiette foncière de la piste cyclable reliant Chindrieux à Portout, les travaux peuvent débuter.

mai

Le projet de Multipôle de Motz/Serrières constitue un enjeu fort de développement économique en Chautagne : il est animé par le service Foncier aux côtés du service Patrimoine et travaux. Une convention d'accompagnement technique et juridique entre Chambéry-Grand Lac Économie et Grand Lac a été signée en mai. Objectifs : dresser un diagnostic et établir un plan d'actions afin d'aboutir à la vente des lots.

oct.

Lancement du projet de parking relais à la gare de Grésy-sur-Aix

Le rachat du portage foncier de l'Établissement Public Foncier Local (EPLF) de la Savoie permet le démarrage des travaux de ce projet au 1^{er} trimestre 2022.

1^{er} Comité de pilotage « Multipôle » de Motz-Serrières : suite à l'étude rendue par CGLE, le 1^{er} COFIL a permis de présenter un plan d'actions couvrant les thématiques de foncier, de copropriétés, de location et de travaux, et a mis en évidence la complexité de ce dossier

Temps
forts



20

achats/ventes actées
par délibérations

3

délégations du droit de préemption urbain, dont une au bénéfice de la commune de Brison Saint-Innocent et deux au bénéfice de l'Établissement Public Foncier Local de la Savoie pour des projets communaux situés à Chanaz et à Aix-les-Bains

1600

Déclarations d'Intention
d'Aliéner (DIA) traitées

30

dossiers en cours
pour nos services
opérationnels



HABITAT

Le service a pour principale mission la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH) comprenant un diagnostic de l'habitat, des orientations stratégiques et un plan d'actions.

Ce plan a été voté en conseil communautaire en 2019 pour la période 2019-2025. Il affiche un budget de plus de 5 M€.

Le PLH a notamment pour vocation :

- d'accompagner le parcours résidentiel des habitants et accueillir les nouveaux ménages, grâce au développement d'une offre adaptée de logements sociaux et à l'accession sociale, mais aussi répondre aux besoins des publics spécifiques (personnes âgées, personnes handicapées, ménages précaires, saisonniers) ;
- de favoriser la production de logements en maîtrisant la consommation foncière ;
- d'agir sur le parc existant, en aidant à la réhabilitation et à la mise sur le marché de logements du parc privé.

En 2021, 7 opérations de construction de logements sociaux ont pu être soutenues financièrement par Grand Lac, avec à la clef 118 logements au total :

- 106 logements en locatifs sociaux,
- 12 logements en accession sociale à la propriété.

juin-nov.

Organisation de 4 ateliers d'information sur l'accession à la propriété, la copropriété et la sécurisation des propriétaires bailleurs, en partenariat avec l'Agence Départementale d'Information et du Logement (ADIL).

déc.

Rénovation de l'habitat privé : une étude pré-opérationnelle a été menée en 2021 pour préciser les objectifs qualitatifs et quantitatifs de la politique de rénovation de l'habitat du territoire. Cette étude a associé les élus communautaires, tant sur le diagnostic de territoire que sur les objectifs opérationnels de cette politique.

Il s'agira donc d'accompagner la rénovation de 1266 logements sur 4 ans, autour des thématiques suivantes :

- adaptation des logements au vieillissement,
- rénovation thermique des copropriétés,
- rénovation thermique des maisons individuelles,
- lutte contre l'habitat indigne,
- conventionnement des logements privés et lutte contre les logements vacants.

4,12 M€ sont alloués par Grand Lac pour accompagner les propriétaires occupants et bailleurs dans la mise en œuvre des travaux. Un marché public a été lancé en fin d'année afin de retenir un prestataire chargé d'accompagner les propriétaires dans leurs démarches.

Temps forts



37 527

résidences principales

5 582

logements sociaux

14,9%

de logements sociaux sur le territoire



ÉCONOMIE & ENTREPRENEURIAT

(DISPOSITIF CITÉS LAB)

La compétence économique, historiquement présente au sein des intercommunalités, a été scindée en 2017. Chambéry-Grand Lac Économie (CGLE), outil de développement économique commun aux agglomérations de Grand Lac et de Grand Chambéry, assure principalement la création, l'aménagement et le développement de zones d'activités économiques. Avec son service Économie, Grand Lac se réserve l'animation du dispositif CitésLab, élargie à de nouvelles missions liées au développement de l'économie de proximité.

Le service soutient le développement de l'économie locale (TPE), en lien avec l'ensemble des partenaires économiques :

- détection et accompagnement des porteurs d'idées/projets, de création/reprise d'entreprise ;
- animation d'un maillage partenarial économique, efficient pour les usagers et les entrepreneurs.

Le service a contribué à la mise en place d'une trentaine de formations à destination des dirigeants d'entreprise (gestion, communication, numérique...), notamment dans le cadre de la convention partenariale avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA de Savoie).

Le dispositif Citéslab, visant à accompagner les créateurs d'entreprises, a permis de recevoir en 2021 261 porteurs de projets (+ 43% par rapport à 2020). 96 ont créé leur activité, générant la création de 116 emplois.

Le service affiche un budget annuel de fonctionnement de 3,4 M€, dont 1,7 M€ de subventions à CGLE. Il compte 2 agents pour 1,3 Équivalent Temps Plein (ETP).

janv.-juin

Compte tenu de la crise sanitaire, maintien et suivi des dispositifs d'aides financières à destination des entreprises du territoire.

Diffusion d'un document actualisé recensant les différentes aides et mesures de soutien à l'économie, et mise en place de formations pour les entrepreneurs sur le numérique. Le dispositif FRU (prêts à taux 0 %, sans garants, de 3 000 à 50 000€), abondé par 5 communes (Aix-les-Bains, St-Ours, Entrelacs, Chanaz et Motz) et Grand Lac, a permis de soutenir 60 entreprises/sociétés/ associations locales, pour un montant de 951 400 €.

juil.

Les dispositifs CitésLab de Grand Lac et de Grand Chambéry ont organisé ensemble un concours de l'idée de la création d'entreprise, en partenariat avec les acteurs économiques et sociaux du territoire.

8 prix (prix de l'Idée, prix du Projet, prix « Révèle ton quartier » et prix « Coup de Cœur CitésLab ») ont été remis à 4 lauréats de chacun des territoires. Les prix permettent un accompagnement individualisé (communication, marketing, gestion...). Lors de cette 3^e édition, 58 porteurs de projet de notre territoire ont participé à ce concours original et unique en Savoie.

oct.

Signature de la 1^{re} convention partenariale entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie (CMA) et Grand Lac, pour accompagner les artisans, commerçants...

Après un état des lieux des besoins partagé lors des commissions Économie, 3 volets d'actions ont été validés :

- accompagnement à la digitalisation, individuel et personnalisé, de 28 artisans sur les 28 communes de Grand Lac ;
- diagnostic économique territorial afin d'évaluer les besoins et les attentes des TPE locales ;
- mise en place d'une boutique éphémère artisanale, partagée et itinérante.

Temps forts

CitésLab^{CL}
Révélateur de Talents



261
porteurs de projets accompagnés



96%

de taux de pérennité à 3 et 5 ans des entreprises détectées et accompagnées par le dispositif CitésLab (le taux de viabilité moyen national des entreprises est de 55%)

1369

créations/reprises d'entreprises en moyenne par an et environ 75 défaillances d'entreprises

PRÈS DE
9 000

entreprises sur le territoire (dont 88% de Très Petites Entreprises (TPE))

PRÈS DE
500

dirigeants d'entreprises locales formés à la gestion, au marketing, au numérique, au financement de création...



Marie-Pierre Montoro-Sadoux
Vice-présidente en charge de l'économie et du numérique

« Notre tissu économique de proximité, constitué d'artisans, de TPE et de PME, a été fortement impacté par la crise sanitaire. Nous avons l'obligation morale d'accompagner ces entreprises dans la recherche d'aides financières et le service a plus que jamais joué son rôle d'information en la matière. Fin octobre 2021, nous avons également signé une convention inédite avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie. Un premier volet d'actions a permis de proposer à 28 artisans de 24 communes du territoire une formation sur mesure, axée sur la digitalisation de leur activité. »

TOURISME

Notre territoire est caractérisé par une géographie remarquable entre lac et montagne propice au développement d'une activité touristique (loisirs, activités estivales ou hivernales).

Grand Lac s'est positionné comme le territoire naturel du bien-être avec la marque Aix-les-Bains Riviera des Alpes, portée et animée depuis 2016 par l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI).

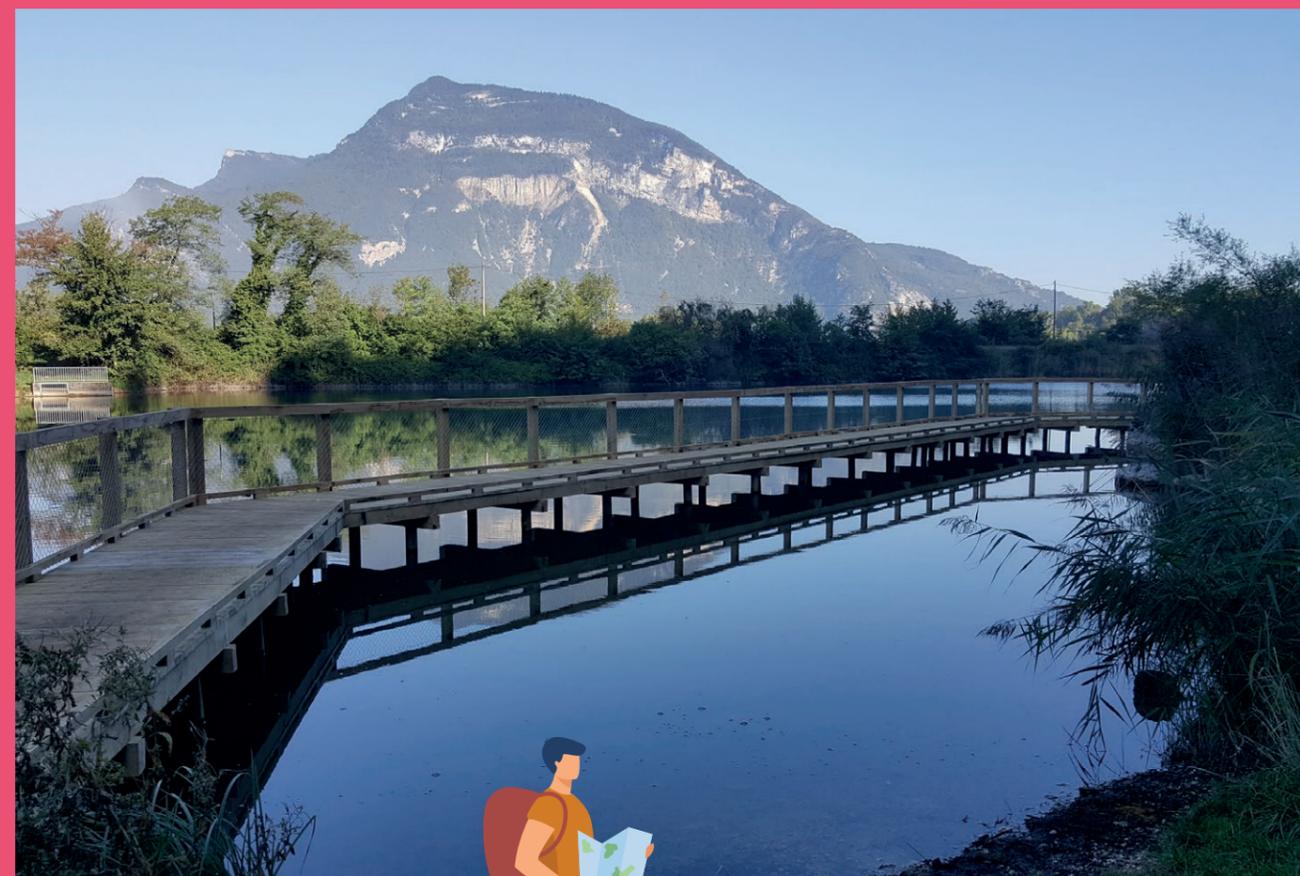
Les actions du service couvrent une grande diversité de sujets, de la « mise en tourisme » du territoire - par sa mise en valeur et l'organisation de l'itinérance et de sa découverte - à l'aménagement, la gestion et l'entretien de sites touristiques. 226 000 € ont ainsi été consacrés en 2021 à l'entretien des sentiers, des belvédères autour du lac et de la *via ferrata* de la Chapelle du Mont du Chat.

Le service accompagne également des porteurs de projets, suit les structures satellites touristiques, telles que le Syndicat Mixte des Stations des Bauges (SMSB).

Il assure enfin le pilotage de la taxe de séjour, source de financement de l'OTI : 855 000 € ont ainsi été encaissés en 2021, taxe perçue par les hébergeurs de notre territoire auprès des visiteurs.

Le service a affiché un budget de fonctionnement de 327 000 € en 2021, pour un budget de 736 000 € en investissement. Il compte 2 agents pour 1,5 Équivalent Temps Plein (ETP).

Grand lac attribue également une subvention d'équilibre de 1,65 M€ à l'OTI et assure la gestion du camping des Peupliers, à Chindrieux, pour un budget de fonctionnement de 185 000 €.



Michel Frugier
Vice-président en charge du tourisme, des ports et des plages, des sentiers et des équipements sportifs

590 km

de sentiers pédestres et VTT

2 000

visiteurs lors du Fascinant week-end Vignobles & Découvertes

380 100

passages sur la Promenade du lac

151 M€

de retombées économiques (+14,86% par rapport à 2020)

1758

emplois touristiques (-7,3% par rapport à 2020)



avril

Dans le prolongement de la réouverture des Gorges du Sierroz, aménagement d'une liaison pédestre balisée entre le lac du Bourget et le parking de covoiturage de Grésy-sur-Aix (26 400 €).

avril-août

Suite au projet de réhabilitation des anciens thermes par la Mairie d'Aix-les-Bains, les bureaux administratifs de l'Office de Tourisme Intercommunal devaient être relogés. Grand Lac a donc acquis et aménagé un nouvel espace administratif pour l'Office de Tourisme Intercommunal à Grésy-sur-Aix (acquisition 1 188 000 € / aménagements intérieurs 312 600 €).

juil.

Installation d'une nouvelle webcam selfie XXL et d'un totem #AIXRIVIERA au grand port d'Aix-les-Bains. Cette nouvelle caméra présente la spécificité de proposer une petite vidéo partant d'un selfie puis dézoomant sur le paysage alentour.

sept.

À proximité de la Guinguette de Vions, Grand Lac a aménagé une passerelle de 47 mètres linéaires, sur pilotis et en bois de châtaignier, sur l'Étang Bleu (44 373 €). Elle permet d'agrémenter la promenade autour de l'Étang Bleu, en lien avec la ViaRhôna et le sentier du Mollard Noir, tout en servant de support à une mare pédagogique mise en place par le SHR (Syndicat du Haut Rhône).

Temps forts





UN TERRITOIRE AU QUOTIDIEN



Le territoire évolue, les compétences évoluent, les outils et les attentes des usagers également. Afin que Grand Lac soit un territoire du quotidien, offrant des services accessibles, adaptés aux enjeux de tous les acteurs, l'Agglomération entend renouveler la relation qu'elle propose à tous ses habitants. Dans les prochaines années, de nouvelles façons de faire, de nouveaux canaux de communication, de nouvelles procédures vont être mis en place pour que la proximité, le lien, la confiance soient au cœur de notre action.

Ports **44**
Aqualac et les plages du Bourget **46**
Politique de la ville **48**
Les relais Grand Lac **50**
Portage de repas et téléassistance **52**
Le SAAD **54**
Le SSIAD **56**
Accord'âge **58**
Les EHPAD **60**
La résidence autonomie l'Orée du Bois **62**

PORTS

Au sein du plus grand ensemble portuaire français en eaux intérieures, le service des ports assure la maintenance des infrastructures existantes, la gestion de 2 950 emplacements et 116 emplacements de stockage à sec, ainsi que l'accueil de quelque 426 plaisanciers en escale. Il assure également la gestion des 8 plages autour du lac, à l'exception d'Aqualac.

Par ailleurs, une partie importante des actions d'entretien consiste à lutter contre les herbiers : 187 tonnes contre 71 tonnes en 2020. Cet écart important résulte des effets de la baisse des niveaux du lac, qui impose un arrachage plus en profondeur.

Enfin, outre ses missions intrinsèques, en prévision de la saison estivale, le service des ports met en place les équipements nécessaires à la surveillance des plages, lignes d'eau, postes de secours, etc.

Le service compte 11 agents : un effectif doublé en été. Le budget de fonctionnement 2021 a été de 2,117 M€, soit une augmentation de 64 % par rapport à 2020. Cette hausse s'explique essentiellement par le paiement des « autorisations d'occupation temporaire » 2020 et 2021 du service des ports à Grand Lac, par une augmentation de 8 % des charges de personnel (remplacement d'arrêts maladie) et par le solde des emprunts pour le port de Châtillon.

Deux **Lettres des Plaisanciers** ont été diffusées et près de 11800 SMS envoyés, un nombre en augmentation de 47 %, suite notamment à la communication sur la baisse des niveaux du lac.

1^{er} trimestre 2021

Lancement du projet de réaménagement du port des Quatre Chemins : extension du bassin à flots (+ 100 places), création d'un port à sec, ouverture d'une cale de mise à l'eau publique mutualisée avec les bateaux à passagers.

mai

Installation de la nouvelle station de distribution de carburant au Petit Port.

juin

Construction d'une nouvelle capitainerie à Conjux : mise à disposition des plaisanciers de sanitaires, de douches et d'un accueil en saison estivale.

Temps
forts



2 950

places réparties sur 8 communes

1 630

plaisanciers en attente d'une place à l'année (10 ans d'attente en moyenne). L'essentiel des mouvements s'effectue au travers de l'acquisition de bateaux à flot, Grand Lac acceptant le transfert du contrat sous conditions

27 310

nuitées d'escale en 2020, sur 209 places dédiées

95 %

des plaisanciers habitent la région



AQUALAC ET LES PLAGES DU LAC DU BOURGET

Le Centre Aquatique Aqualac propose des activités aussi sportives que ludiques : enseignement de la natation, pratique sportive, activités de loisirs pour les publics scolaires, les clubs sportifs, les habitants de Grand Lac ou encore les touristes.

En été, outre les habitants de Grand Lac, les usagers viennent essentiellement de Grenoble et de Lyon. En période hivernale, Annéciens et Chambériens aiment venir profiter du bassin nordique de 50 m, à l'air libre, mais accessible depuis l'intérieur du bâtiment.

33 agents sont employés à l'année, cet effectif étant doublé en saison estivale.

Aux côtés d'Aqualac, le service des ports et plages met à disposition du public, chaque été, 8 plages autour du lac, dont 2 plages payantes, à Aix-les-Bains, au Bourget-du-Lac, à Brison-St-Innocent, Viviers-du-Lac (les Mottets), Tresserve, Chindrieux et Conjux. 11 agents du service des ports y interviennent, aux côtés de 23 saisonniers (dont 17 maîtres-nageurs).

Globalement, le budget de fonctionnement est de 2,83 M€ en année normale, soit 2,5 M€ pour Aqualac et 330 K€ pour les 8 plages autour du lac. Conséquence de la crise sanitaire, les recettes d'Aqualac ont été fortement impactées en 2021 : 800 K€, au lieu de 1,2 M€ habituellement.



fév.-juin

Réalisation d'aménagements permettant de cheminer par la rive du lac toute l'année, depuis la plage du Rowing jusqu'au Petit Port. Des palissades en bois, parfaitement intégrées à l'environnement, délimitent les espaces privatifs d'Aqualac. Une tour de surveillance, qui reprend l'architecture des « douches champignons » des années 30, faisant également office de caisse, a été créée. Coût total de l'opération, subventionnée en grande partie par la Région et le Département : 1,5 M€.

juin

Agrandissement du parc de structures gonflables sur le lac (Aquapark à destination des familles) pour un montant de 40 000 €. Toutes les capacités physiques, à tous les âges, y sont dynamiquement sollicitées et stimulées pour un effet « bonheur partagé ».

juil.

Instauration du Pass sanitaire, avec les difficultés occasionnées : baisse des fréquentations, investissement dans du matériel pour contrôler les Pass, renfort de personnels.

nov.

Rénovation de l'éclairage d'Aqualac (passage aux LED), afin de réduire les consommations énergétiques et les coûts de fonctionnement. Projet largement subventionné par le Département de la Savoie.



Temps forts

248 583

visiteurs accueillis à Aqualac, ce chiffre étant évidemment plus faible que les fréquentations d'avant COVID (350 000 usagers habituellement), mais néanmoins plus important qu'en 2020.



12 000

clients à l'Aquapark (total équivalent à la 1^{re} année)

75 %

des besoins de chauffage des bassins assurés par une Pompe à Chaleur

230 000

estivants sur les 8 plages autour du lac, contre 170 000 habituellement

POLITIQUE DE LA VILLE

La compétence politique de la ville s'exerce depuis 2015 à l'échelle de Grand Lac et plus particulièrement sur les trois Quartiers de la Politique de la Ville (QPV), tous situés à Aix-les-Bains : Marlioz, Liberté, et Sierroz-Franklin.

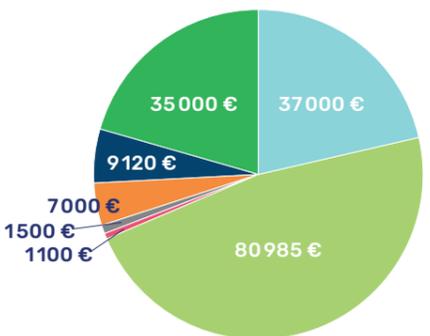
La politique de la ville concerne principalement les quartiers les plus défavorisés et ses habitants. Elle a pour but d'améliorer les conditions de vie en mobilisant toutes les politiques publiques existantes. Trois outils principaux contribuent à cet objectif :

- Le contrat de ville 2015-2022 de Grand lac est l'outil principal du service. Il réunit les partenaires autour d'actions afin de réduire les inégalités.
- Le vaste Projet de Renouvellement Urbain (PRU) de Marlioz vise à restructurer l'ensemble du quartier.
- La Maison de Justice et du Droit (MJD) accueille de nombreuses permanences (avocats, huissiers, notaires, conciliateurs...) afin de rapprocher les habitants des services de la justice.

mars

Vote d'un montant total de subventions de 171705,30 € au profit de 7 associations œuvrant dans le champ de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de la prévention, sur l'ensemble du territoire de Grand Lac.

Répartition des subventions aux associations œuvrant dans le champ de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de la prévention.



- La mission Locale Jeunes
- École de la deuxième chance
- ARQA
- La sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence
- Le cortie
- L'AVIJ
- Le comité d'actions économiques de Rumilly

juil.

Inauguration de la nouvelle maison du projet sur le quartier de Marlioz. Un lieu d'accueil pour les habitants afin de les renseigner sur l'avancement du projet de renouvellement urbain.

Dans le cadre de l'appel à projet du contrat de ville, 12 actions ont de plus été soutenues pour un montant total de 31290 €, au profit des habitants des QPV. 6000 € ont ainsi été attribués à l'espace de vie sociale pour soutenir des actions sur le quartier prioritaire de Marlioz (sorties familles, cafés parents, ateliers numériques).

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Marlioz, lancement d'une mission qui vise à élaborer un Cahier de Prescriptions Architecturales, Paysagères, Urbaines et Environnementales (CPAUPE) sur le quartier. Le CPAUPE a pour objectif de fixer les orientations, préciser des recommandations incitatives et imposer des prescriptions pour une harmonisation des nouvelles constructions. Il a été élaboré en concertation avec les habitants.



Temps forts



202 995,30 €

de subventions versées aux associations

2777
personnes accueillies à la Maison de Justice et du Droit (MJD)

3
Quartiers Politique de la Ville (QPV)

12
actions soutenues en faveur des Quartiers Politiques de la Ville (QPV)



LES RELAIS GRAND LAC

Les Relais Grand Lac sont des interfaces de proximité entre les habitants et l'ensemble des services publics, afin de faciliter l'accès aux droits et aux services pour tous, que ce soit pour des démarches liées à Grand Lac ou à d'autres structures (justice, finances publiques, CAF, CPAM, MSA, CARSAT, Pôle Emploi, partenaires locaux...).

L'augmentation continue de la fréquentation a amené le service à repenser sa posture et l'accompagnement proposé, afin de maintenir un accueil de qualité, tout en permettant à l'ensemble des usagers d'être accompagnés sans attente, ou sans prise de rendez-vous.

Le service s'est interrogé sur les besoins des usagers, et sur la question de leur autonomie. La pratique jusqu'alors en vigueur, qui consistait à « faire à la place », avait un côté très rassurant pour les usagers, mais cette approche, d'une part ne permettait plus de les accueillir dans de bonnes conditions, d'autre part les rendait dépendants de nos structures.

Dans le même temps, une importante réflexion a donc été menée par les agents pour repenser leurs pratiques et trouver une posture d'accompagnement plutôt que d'assistance. L'utilisateur est davantage acteur de sa démarche, des gains d'autonomie sont déjà observés et la capacité d'accueil a été singulièrement augmentée, tout en maintenant le niveau de service et de satisfaction.

En lien avec cette évolution dans les usages, et pour répondre aux nouveaux objectifs, le matériel numérique et le mobilier ont été changés.

Dans chaque Relais, deux agents formés à l'accompagnement aux démarches et à la médiation numérique accueillent les habitants en difficulté face à la mobilité, au numérique ou à la complexité des démarches.

avril

Campagne de communication nationale sur le réseau France Services, qui a entraîné une légère augmentation de la fréquentation, mais surtout une meilleure compréhension de nos missions par les usagers.

nov.

Nouvel aménagement et nouveaux matériels dans les deux Relais, afin de faciliter la mise en autonomie des usagers. Nous avons notamment investi dans un écran tactile pour que les difficultés rencontrées par certains usagers dans la manipulation de la souris ne soient plus un frein à l'accomplissement de leurs démarches.

Temps forts



5 782

personnes accompagnées dans les deux relais : + 9,1% (soit + 486 personnes), par rapport à 2020



Edouard Simonian
Vice-président en charge de la mutualisation, de la territorialisation et des centres de secours

686

usages des ordinateurs mis à disposition en libre-service

1020

usagers reçus par les partenaires, lors de leurs permanences dans les Relais

38 h

c'est le temps de formation que chaque agent a passé en 2021 avec les différents partenaires pour maintenir à jour ses connaissances



« L'activité des relais Grand Lac s'est avérée significative pendant le COVID. Nous sommes en effet restés ouverts au public sur rendez-vous et nous avons conservé un accueil téléphonique. Malgré les difficultés inhérentes à la période, nous avons enregistré une hausse d'activité par rapport à 2020. Autre constat : dans les deux structures, les personnes reçues viennent de plus en plus loin, ce qui prouve que nous répondons à un réel besoin. »

PORTAGE DE REPAS ET TÉLÉASSISTANCE

L'alimentation est un facteur essentiel pour notre santé mentale et physique. Ce constat s'applique tout autant au public âgé, avec notamment un risque important et largement sous-estimé de dénutrition. Une dénutrition par carence protéinique et calorique qui accentue la fonte musculaire et aggrave les pathologies chroniques.

Le service de portage de repas à domicile mène une action de prévention santé en proposant des repas équilibrés, livrés au domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

En 2021, 344 usagers ont bénéficié de la prestation sur 21 communes de Grand Lac : un total de 46 800 repas livrés, en progression de 9 % par rapport à 2020. Depuis l'automne, l'équipe Portage de repas se charge aussi de livrer les repas de l'EHPAD des Fontanettes.

Ce service du CIAS de Grand Lac propose également une téléassistance au domicile des séniors du territoire. En décembre 2021, 420 ménages étaient ainsi équipés sur 23 communes, soit une progression de 5 % par rapport à l'année précédente.

Le budget du portage de repas s'est élevé à 568 K€ en 2021, avec un déficit stable de 12 %. Le budget de la téléassistance a été de 70 K€. L'équipe est constituée de 9 agents.

La téléassistance est installée et gérée au quotidien par un prestataire dans le cadre d'un marché public, le service du CIAS se chargeant de l'information, de l'inscription et de la facturation.

janv.

Après trois ans d'harmonisation progressive, une tarification unique et sociale a été mise en place sur tous les secteurs géographiques de livraison de repas.

mars

Lancement d'une 5^e tournée sur les communes situées autour d'Aix-les-Bains, avec une montée en charge progressive pour parachever l'extension intercommunale du service.

sept.

À l'issue d'un appel d'offres, les cuisines centrales de Leztray, à Serrières-en-Chautagne, et de l'APEI, à Aix-les-Bains, ont été chargées de cuisiner les repas du service de portage. Le marché public permet d'harmoniser la structuration des repas entre les deux prestataires, avec un apport de produits laitiers plus important. L'objectif est aussi de participer à la prévention de la dénutrition. Une commission « Menus », commune aux deux prestataires, a été mise en place et les repas sont testés tous les mois.

oct.

98 % de personnes se sont déclarées satisfaites ou très satisfaites à l'occasion de l'enquête de satisfaction annuelle.

La qualité relationnelle de l'équipe est très appréciée. Les résultats sont analysés avec les prestataires et une réponse détaillée sur les questions soulevées est transmise aux bénéficiaires.

Temps forts



445

appels via la téléassistance ont entraîné une intervention des services d'urgence ou un relais pris par un proche.

189 chutes et 78 hospitalisations ont ainsi pu être gérées.



Danièle Beaux-Speyser
Vice-présidente en charge des solidarités

« En 2021, le service de portage de repas, qui existait principalement sur Aix-les-Bains, a progressivement été étendu à l'ensemble du territoire de Grand Lac grâce à la mise en place de nouvelles tournées. Quelle que soit sa commune de résidence, toute personne âgée ou en situation de handicap peut désormais bénéficier de la prestation. Une prestation qui s'assimile à bien plus qu'une simple livraison : un moment privilégié de la journée, un contact humain qui permet de rompre l'isolement. »

46 800

repas livrés en 2021 auprès de 344 usagers habitant sur 21 communes

98 %

d'usagers satisfaits du service de portage de repas



SAAD

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Le SAAD accompagne environ 600 bénéficiaires : des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou porteuses d'un handicap, habitant les communes de Grand Lac, hors Entrelacs, la Biolle et St-Ours, desservies par voie de convention par l'association ADMR. Cette dernière y comptait, en 2021, 107 bénéficiaires.

Le Service participe au respect du choix de vie de la personne accompagnée, souhaitant éviter ou retarder l'entrée en établissement. Il facilite le maintien à domicile dans le cadre de vie habituel et dans les meilleures conditions possibles. Ses missions :

- aider dans les gestes de la vie quotidienne ;
- favoriser le bien-être en améliorant les conditions de vie, d'hygiène et de sécurité au domicile ;
- lutter contre l'isolement ;
- mais aussi soutenir les aidants à domicile.

Le SAAD est majoritairement financé par le Département de la Savoie. Grand Lac finance le solde : 436 700 € en 2021, soit 16% du budget.

Le SAD connaît depuis plusieurs années une baisse d'activité, faute de personnel. En cause : l'accélération des départs en retraite associée à une difficulté de recrutement. L'obligation vaccinale de septembre 2021 a par ailleurs fait perdre 15% des effectifs du service (intervention et administratifs), accentuant le phénomène.

Pour tenter d'y remédier, le service multiplie les actions : démarche d'intégration des nouveaux agents, accueil d'alternants et de stagiaires, forum pour l'emploi (2^e édition en mai 2021).

janv.

Convergence tarifaire : tarifs harmonisés pour tous les bénéficiaires du territoire.

mars

Contrat de prise en charge unique pour tous les bénéficiaires du territoire.

mai

Forum pour l'emploi 2^e édition - une centaine de personnes présentes.

juin

Évaluation interne avec, à la clef, un plan d'actions

juil.

Réorganisation du service et nouvelle sectorisation du territoire en quatre zones géographiques (au lieu de trois), pilotées par quatre responsables de secteur. Redéploiement en interne du pôle administratif à effectif constant, avec un poste de coordinatrice et un poste de référente Qualité, pour une mise en conformité avec la réglementation en vigueur.

nov.

Évaluation externe avec, à la clef, un enrichissement du plan d'actions.

Temps forts



700
personnes aidées



76 294

heures effectuées au service des bénéficiaires

120

agents, soit le plus grand service de Grand Lac et de son CIAS (8,29 ETP administratifs et 63,43 ETP d'intervention pour un total de 71,72 ETP*)

97%

de bénéficiaires satisfaits : près de 230 bénéficiaires interrogés ont ainsi plébiscité les aides à domicile pour leur amabilité, leur discrétion, leur ponctualité et la confiance qu'ils leur accordent

*ETP : Équivalent Temps Plein

SSIAD

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le SSIAD a pour mission de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans et des personnes adultes de moins de 60 ans, handicapées et/ou atteintes de troubles cognitifs dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement spécifique (Équipe mobile Spécialisée Alzheimer - ESA).

Les personnes prises en charge présentent des pathologies lourdes et un degré de dépendance élevé. Souvent isolées, elles sont aidées sur prescription médicale, les soins étant pris en charge à 100 % par l'assurance maladie.

Dans le cadre de cette prise en charge globale, le SSIAD réalise sur prescription des soins d'hygiène et de confort, des soins techniques infirmiers et des séances d'accompagnement et de réhabilitation.

Le SSIAD a également un rôle de maintien du lien social, de veille et d'alerte quant à l'évolution des situations à domicile. Dans le cadre de son suivi, le service est intégré au Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile (SPASAD), en lien avec le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du CIAS offrant une coordination étroite interservices sur la commune d'Aix-les-Bains pour nos bénéficiaires communs.

Le SSIAD compte 34 agents pour 28 Équivalents Temps Plein (ETP), pour un budget de fonctionnement de 1,6 M€ en 2021.

Le service offre 116 places et intervient sur l'ensemble du territoire de Grand Lac, hors les communes d'Entrelac, de la Biolle et de Saint-Ours, desservies par l'ADMR. Sur ces 116 places, 10 sont dédiées à l'Équipe mobile Spécialisée Alzheimer (ESA), qui intervient sur l'ensemble des communes de Grand Lac mais aussi sur les cantons du Châtelard et de La Motte Servolex.

1^{er} semestre

Une évaluation interne a mis en évidence des axes d'amélioration et un plan d'actions à mener sur 5 ans.

mai

Seconde édition du Forum de l'emploi du CIAS, visant à informer et à orienter les personnes candidates sur les métiers du secteur médico-social.

sept.

Conduite de l'évaluation externe qui est venue valider les axes d'amélioration en soulignant les actions conduites sur le premier semestre, telles que :

- Mise en place d'un COPIL qualité, conduite de réunion mensuelle pour valider les actions, étudier et valider les protocoles, déployer les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (ANESM), étudier les demandes d'amélioration des usagers.
- Mise en place d'un circuit d'élimination des déchets infectieux (DASRI).
- Sécurisation du circuit du médicament (conduite du projet de Préparation de Dose Administrée, mise en place du coffre à toxiques).
- Mise en place et suivi du projet personnalisé des usagers.

sept.-oct.

Renouvellement des agents sur les postes d'infirmiers coordinateurs (secteur Aix-les-Bains et Chautagne). Prise de poste de la nouvelle assistante administrative du SSIAD.

oct.

CTI (Complémentaire de Traitement Indiciaire) Ségur pour les agents soignants à domicile.

nov.

Près de 50 % des agents du SSIAD touchés par le COVID.

Temps forts



152

bénéficiaires pris en charge

29 096

jours réalisés

7

agents recrutés



201 845 km

parcours

ACCORD'ÂGE

La solitude, vécue par un aîné sur quatre en France, est un facteur aggravant de nombreuses pathologies. Accord'âge s'adresse aux personnes âgées qui vivent à domicile et souffrent de solitude. Le service les aide à retisser des liens sociaux, en leur proposant une palette d'activités pour s'adapter à leurs attentes et à leurs capacités : groupes d'animation, réseau de bénévoles à domicile, projets intergénérationnels, manifestations culturelles.

En 2021, en dépit d'un contexte sanitaire peu favorable, Accord'âge a relancé une partie de ses actions collectives et a déployé de nouveaux projets d'échanges intergénérationnels en les adaptant aux contraintes sanitaires. Le service a accompagné régulièrement une centaine d'aînés (moyenne d'âge de 85 ans), et a fortement développé son réseau de bénévoles.

Composée de 5 agents, l'équipe a été réorganisée à la suite du départ de l'un des membres pour s'adapter à l'évolution du service. Le poste à temps plein a été scindé entre un mi-temps d'assistant administratif, pourvu au printemps, et un mi-temps d'animateur en gérontologie, toujours vacant en décembre.

Le budget de fonctionnement du service est de 182 K€ et le déficit s'élève de 135 K€. En 2021, des économies ont été réalisées compte tenu d'une vacance de poste sur plusieurs mois, d'une diminution des frais de loyer après le déménagement, de la suspension de certaines actions collectives pendant la crise sanitaire.

janv.

Lancement du projet « les P'tites cartes » en partenariat avec l'institut Médico-Éducatif de l'APEI Les Papillons Blancs.

Les enfants dessinent des cartes d'anniversaire nominatives à l'ensemble des aînés, et reçoivent en retour un petit mot de remerciement. Une action toute simple, qui génère de belles émotions de part et d'autre.

Le projet « les P'tites cartes » a reçu un prix de la Semaine Bleue Nationale, remis le 1^{er} octobre au Ministère des Solidarités et de la Santé.

sept.

Lancement du projet « Histoires vagabondes » en partenariat avec la classe de Français Langue étrangère du collège Garibaldi à Aix-les-Bains. Ce projet d'écriture intergénérationnel réunit des aînés et des collégiens, tous nés dans un autre pays, ayant connu le déracinement et l'installation en France. Ce projet se conclura en 2022 par un livre et une exposition itinérante.

oct.

Relance du Mois Bleu avec la participation active de 6 établissements, 7 communes, 3 bibliothèques et 1 association.

Une vingtaine d'activités ont été proposées : visites patrimoniales, jeux, spectacles, conférences...



Temps forts



32

bénévoles, soit le double de l'effectif 2020, réalisent des visites à domicile ou répondent à des appels téléphoniques. Ils bénéficient d'un soutien régulier de la part de l'équipe et d'une psychologue (groupe de parole)

95

aînés accompagnés régulièrement sur l'année, environ 200 à 300 séniors ont fréquenté l'une des actions collectives proposées (cinéséniors, Mois Bleu ...)



EHPAD* DES GRILLONS ET DES FONTANETTES

Les EHPAD, maisons de retraite médicalisées, s'adressent à des personnes généralement âgées de plus de 60 ans, qui ont besoin de soutien et de soins au quotidien.

Les deux EHPAD des Fontanettes, à Chindrieux, et des Grillons, à Aix-les-Bains, assurent :

- L'hébergement, mais aussi la restauration, conçue pour assurer le plaisir gustatif et prévenir la dénutrition.
- La prise en charge en soins par un personnel soignant qualifié.
- La prise en charge psychologique et l'animation, organisée pour proposer des activités physiques, thérapeutiques et récréatives.

Au-delà du soin, le personnel s'attache à accompagner les résidents dans la bienveillance, à leur proposer des activités permettant de faire vivre des relations, de partager et d'apporter du bien-être.

Les Grillons peuvent accueillir 87 résidents répartis en trois unités, dont une Unité de Vie Protégée (25 lits pour personnes souffrant de troubles de type Alzheimer). Le budget de fonctionnement s'est élevé à 4,76 M€ en 2021, et les effectifs sont de 58 Équivalents Temps Plein (ETP).

Les Fontanettes affichent une capacité de 18 places, dont 16 hébergements permanents auxquels s'ajoutent une place d'hébergement temporaire et un accueil de jour. Le budget de fonctionnement a été de 1,09 M€ en 2021. Les effectifs comptent 12,4 Équivalents Temps Plein (ETP).

L'hébergement temporaire, solution en sortie d'hospitalisation et/ou de répit pour les aidants, a permis d'accueillir 11 personnes aux Grillons et 5 aux Fontanettes. L'accueil de jour est quant à lui proposé pour aider au maintien à domicile, pour un besoin de lien et d'accompagnement, important en journée. Ce service a été impacté par la fermeture administrative liée à la période COVID, jusqu'en juin 2021.



avril

Fontanettes : mise en route d'axes d'amélioration sur l'accompagnement des personnes et les missions des aides-soignantes entre le SSIAD et l'EHPAD, suite à la réalisation d'un audit organisationnel en début d'année.

sept.

Grillons : mise en place du projet Répit3A en lien avec le SAAD et la MJC. Les Grillons accueillent la personne aidée et son aide à domicile pour une activité sur un cycle de cinq à six séances, permettant à l'aidant, de son côté, de profiter d'une activité à la MJC.

sept.

Changement du prestataire de restauration pour l'ensemble des structures, avec une amélioration de la qualité des repas, constatée par les résidents. Néanmoins, des progrès restent à faire pour varier les menus (retour des mêmes menus toutes les 4 semaines).

oct.

Les Grillons ont débuté un travail de réorganisation des services qui prendra effet début 2022. Objectifs : favoriser des temps de partage avec les résidents les après-midi et permettre aux agents de travailler un week-end sur deux, au lieu de trois sur quatre.



Temps forts

105

places au total pour 67 salariés en Équivalents Temps Plein (ETP)

89 ans

l'âge moyen des résidents des Grillons, en augmentation

85 ans

pour les Fontanettes, avec une dépendance qui augmente fortement depuis deux ans

1964

année de construction du 1^{er} bâtiment de l'EHPAD des Grillons.

Le bâtiment de 57 ans affiche son âge, et sa conception ne correspond plus aujourd'hui aux besoins de fonctionnement d'un établissement contemporain

95%

taux d'occupation en 2021



*Les établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

L'ORÉE DU BOIS

L'Orée du Bois, unique résidence autonomie du bassin aixois, propose aux personnes âgées recherchant un environnement de vie convivial et sécurisant, 77 studios de 33 m², avec possibilité de logement pour des couples. La résidence est située sur les premières hauteurs d'Aix-les-Bains. Le centre-ville est proche et accessible notamment à pied et en bus.

La résidence compte 10 agents et son budget annuel était de 1,127 M€ en 2021.

L'Orée du Bois accueille des locataires présentant des degrés d'autonomie divers. Contrairement aux EHPAD, la résidence n'est pas dotée à proprement parler de services de soins. Néanmoins, l'équipe est chargée de repérer les besoins des personnes accueillies et d'apporter les services nécessaires au maintien à domicile. Nous accompagnons également les personnes et leurs proches dans le projet d'une entrée en EHPAD.

Les activités offertes ont pour vocation de participer au « bien vieillir », en favorisant l'autonomie et le maintien de capacités, tout en veillant à maintenir des liens sociaux essentiels à la lutte contre l'isolement. En dehors des mesures sanitaires, des activités régulières sont programmées : détente et bien-être, gymnastique adaptée, ateliers mémoire ou manuels et artistiques, jeux, art floral et sorties à l'extérieur.

La qualité de l'accueil et les tarifs contenus, surtout pour notre région, font de l'Orée du Bois une résidence particulièrement attractive en Savoie.

2021

L'année 2021 a été marquée par les évaluations interne et externe de l'établissement.

zoom travaux

Tout au long de l'année, plusieurs chantiers ont été menés et/ou finalisés à la résidence.

- La rénovation de l'ensemble des salles de bains a été achevée.
- 8 appartements ont nécessité des travaux, suite au départ des résidents.
- Le mur de soutènement extérieur a été consolidé.
- Une barrière a été installée afin de sécuriser l'entrée du parking avec digicode.

sept.

Changeement du prestataire de restauration, avec une amélioration de la qualité des repas. Néanmoins, des progrès restent à faire pour varier les menus (retour des mêmes menus toutes les 4 semaines).

Temps forts



77

logements de 33 m²



629

€/mois
de loyer, charges comprises

100 %

de taux de remplissage

14

nouvelles personnes accueillies : 9 personnes venant du territoire de Grand Lac et 5 personnes externes au département (rapprochement familial)



JEAN-CLAUDE LOISEAU
 Vice-Président à l'administration
 générale, la modernisation
 et l'évaluation des services
 et politiques publiques
 et aux relations avec les
 collectivités territoriales

« Depuis 2017 et la fusion, les services Ressources ont dû se structurer pour faire face aux défis d'une nouvelle dimension, de nouvelles compétences... ils assurent aujourd'hui le bon fonctionnement de tout Grand Lac, reconnu par le rapport récent de la Chambre Régionale des Comptes. Bien au-delà de cette fonction majeure, ils ont également largement développé une fonction de pilotage et d'expertise dans de nombreux domaines exposés ci-après : dans la période d'incertitude que nous traversons, il est plus essentiel que jamais que ces services éclairent ainsi nos décisions avec toute la fiabilité qui est la leur. »

RESSOURCES

4

- Patrimoine et travaux **66**
- Maîtrise d'ouvrage **68**
- Commande publique et assurances **70**
- Juridique et Assemblées **71**
- Pilotage de la performance **72**
- Procédures contractuelles et Recherche de subventions **73**
- Communication **74**

PATRIMOINE & TRAVAUX

Le service assure essentiellement l'entretien et le bon fonctionnement des sites, des équipements et des bâtiments de Grand Lac, ainsi que la gestion de chantiers de construction et d'aménagement.

Les 6 gymnases intercommunaux (5 à Aix-les-Bains et 1 à Entrelacs) et les 2 aires d'accueil des gens du voyage (à Aix-les-Bains et Voglans) relèvent également de ses missions.

Le service garantit également le bon fonctionnement des outils numériques de Grand Lac, tout comme le fonctionnement du Système d'Information Géographique (SIG).

En 2021, le service a affiché un budget de fonctionnement de 2,77 M€, pour 2,66 M€ en investissement. Il comptait au total 15 agents, auxquels se sont ajoutés 4 saisonniers en été.



janv.

Lancement des études concernant le futur marché de téléphonie, en groupement Grand Lac/CIAS.

fév.

Arrivée d'un second technicien informatique en prévision de l'intégration du CIAS au système informatique de Grand Lac.

avril

- Finalisation de l'intégration du système informatique du CIAS au réseau de Grand Lac, avec quelques mois de préparation.
- Mise en place pour la première fois d'une « brigade de propreté des bords du lac », composée de 4 saisonniers intervenant d'avril à août (1 agent à partir d'avril, puis 4 agents à partir de mi-juin).

juil.-août

Réalisation du chantier de renouvellement des toitures de deux gymnases de la Halle des sports à Marlioz. Le renfort de la charpente métallique qui permettra à terme l'installation de panneaux photovoltaïques a bien été réalisé, mais la liquidation de l'entreprise de couverture reportera la fin de l'opération à l'été 2022.

Temps forts



330 293 m²

d'espaces entretenus

60

bâtiments et 65 000 m² de bâtis suivis et entretenus

218

ordinateurs gérés

165

caravanes de gens du voyage accueillies pendant 187 jours



MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le service Maîtrise d'ouvrage assure la mise en œuvre et le suivi technique des principaux projets d'investissement de Grand Lac dans tous ses domaines de compétence (choix des maîtres d'œuvre et des entreprises, contrôle du bon déroulement des travaux), ainsi que leur suivi administratif, réglementaire, comptable et budgétaire.

Le service est constitué de 2 agents à temps plein.

juin

• **Plage d'Aqualac, Aix-les-Bains** : ouverture au public, après cinq mois de travaux, de la voie lacustre traversant la plage d'Aqualac et assurant la continuité de la promenade entre la plage du Rowing et le Petit Port. Cet aménagement a été accompagné d'une réorganisation complète de la gestion de la plage (accessibilité, circulation, surveillance...) et d'une rénovation totale des espaces qui ont subi un traitement paysager hautement qualitatif.

• **Espace commercial Jacques Cellier, à Grésy-sur-Aix** : création d'une nouvelle voie avec viabilisation afin de transformer une ancienne friche industrielle en un complexe commercial et tertiaire.

• **Réhabilitation de la grange de la Chambotte** : achèvement des travaux de gros-œuvre et de charpente/couverture. Les travaux de second-œuvre et des lots techniques se poursuivent en 2022 pour aménager à terme, dans cette construction proche du belvédère, un Bureau d'Information Touristique, une salle de réunion et deux studios.

juil.

• **Site classé des Gorges du Sierroz (Grésy-sur-Aix)**. Après six années d'études, de concertation avec les différents partenaires et une année de travaux, livraison des aménagements du site classé des Gorges du Sierroz : création d'une halle scénographique, de cheminements terrestres et de 290 mètres de parcours en encorbellement au cœur même du canyon.



Plage d'Aqualac, Aix-les-Bains

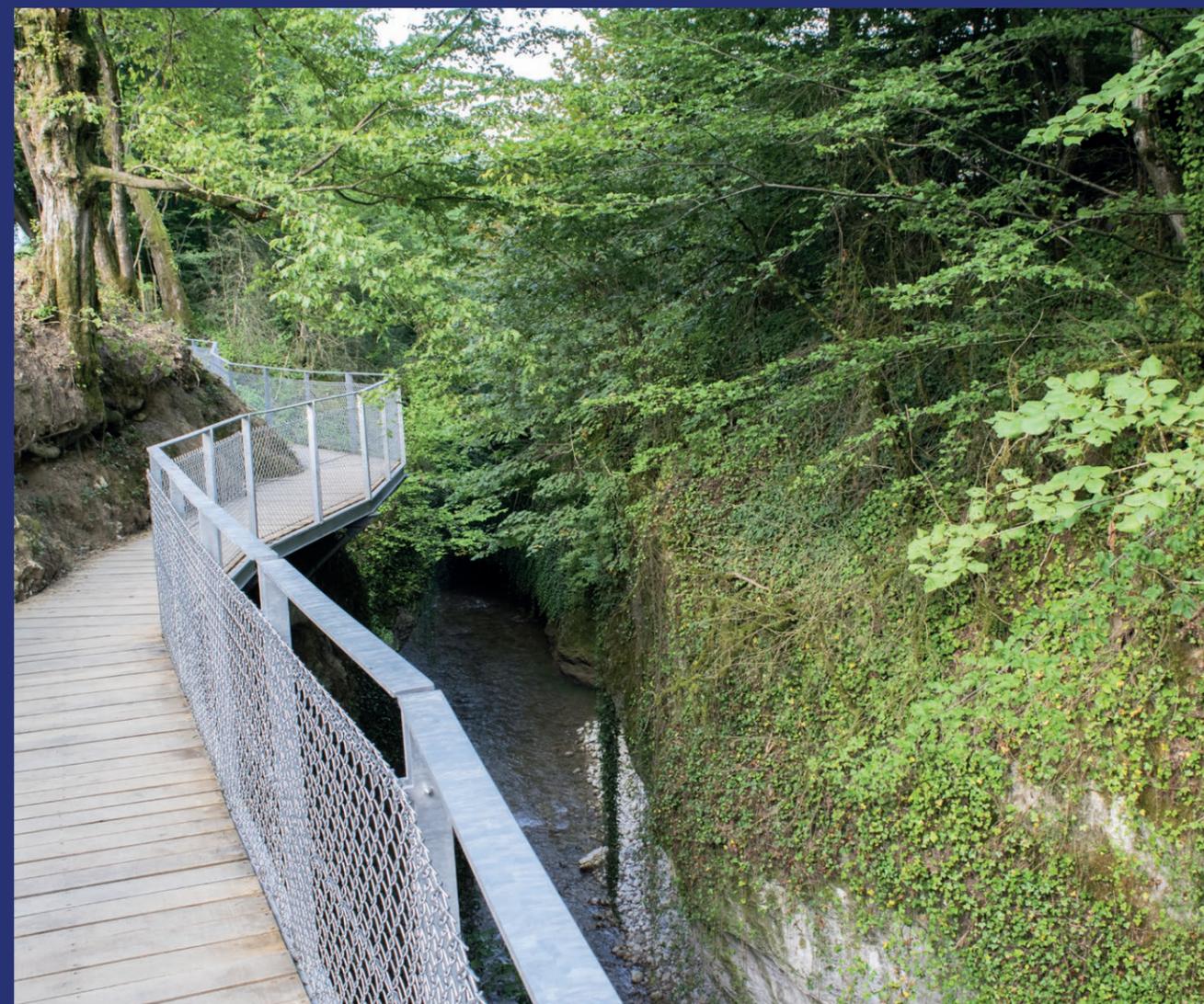
nov.

• **Espace de la « Croix Verte », au Bourget-du-Lac** : lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un espace naturel et touristique. Il s'agit d'une opération stratégique en raison des contraintes environnementales (zone humide, espace Biotope, site classé château Thomas II), des enjeux touristiques (proximité immédiate avec la plage, activités commerciales), des contraintes de mobilité.

déc.

• **Poursuite des aménagements de voie douce sur les communes de Ruffieux et de Chindrieux** dans le cadre du projet d'aménagement Nord du lac, qui vise à créer un maillage depuis la ViaRhôna vers les communes, les sites touristiques du territoire et le Lac.

Temps forts



8 M€

de travaux suivis, ce qui correspond à la moyenne annuelle habituelle



3,40 M€

c'est le budget de l'opération du site classé des Gorges du Sierroz

50

marchés d'ingénierie ou de travaux suivis pour l'ensemble des opérations en cours

300

réunions de chantier

COMMANDE PUBLIQUE ET ASSURANCES

Face aux enjeux climatiques, la commande publique constitue un levier déterminant de la transition écologique, pour un développement plus durable sur notre territoire.

Le service Commande Publique et Assurances accompagne les services dans leurs achats (de la mise en œuvre au suivi des procédures d'achats). Il garantit ainsi la sécurité juridique des achats de la collectivité et contribue à l'efficacité de la dépense, tant sur le volet économique qu'en termes de développement durable.

Le service conseille également les élus, notamment lors des réunions de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

En outre, il apporte un soutien juridique au CIAS Grand Lac dans la passation et l'exécution de ses marchés publics.

Pour conseiller tous les acheteurs de la collectivité, le service assure également une veille juridique.

Enfin, il gère tous les contrats d'assurance de la collectivité (notamment la déclaration et le suivi de sinistres). Le service compte 4 agents pour 3,5 Équivalents Temps Plein (ETP).

135

marchés notifiés
(+ 53 % par rapport à 2020)

54

sinistres déclarés
(+ 20 %)



21

réunions de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

32 482

heures d'insertion sociale (+ 30 %) réalisées dans le cadre des marchés, par des personnes éloignées de l'emploi



Yves Mercier
Vice-président en charge de la commande publique, des travaux, du patrimoine intercommunal et des gens du voyage



« Malgré les conditions sanitaires, la commission d'appel d'offres et le service dans son ensemble ont continué de fonctionner, avec une hausse notable de l'activité : + 53 % de marchés notifiés par rapport à 2020. Un nouveau gestionnaire marchés publics a rejoint l'équipe pour faire face à cette augmentation de la charge et des obligations réglementaires en termes de développement durable. De fait, nous commençons à intégrer la transition écologique au niveau de la commande publique. »

JURIDIQUE ET ASSEMBLÉES

Le service Juridique et des Assemblées est chargé du processus institutionnel de décision de l'EPCI, et notamment de l'organisation et du suivi des assemblées ainsi que de la relecture, juridique entre autres, des actes administratifs de Grand Lac et du CIAS. Il s'occupe à ce titre de la communication des documents administratifs.

Le service gère également les élections communautaires (Président, Vice-présidents, bureau, représentants auprès des organismes extérieurs) au sein de Grand Lac. Il contribue à assurer la transversalité de l'information et de la décision entre les différents acteurs et partenaires.

Il a par ailleurs pour mission d'assurer la sécurité juridique de Grand Lac, conseillant à ce titre les services et les élus. L'équipe est associée en amont des projets, afin de pouvoir accompagner les services tout au long de l'élaboration des dossiers, d'assurer la sécurité juridique des projets au fur et à mesure de leur avancement.

Le service s'occupe du suivi des contentieux et de la défense des intérêts de Grand Lac : rédaction ou relecture des requêtes et mémoires en défense.

Enfin, l'équipe assure une mission de veille juridique, permettant aux services d'être tenus informés des évolutions réglementaires et d'être accompagnés pour leur mise en œuvre.

À fin 2021, le service était constitué de 3 agents, à savoir la responsable, une juriste et une assistante.

539

actes administratifs pour Grand Lac, gérés par le service des Assemblées, dont 432 délibérations

25

assemblées

nov.
Recrutement d'une juriste



Temps forts



PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

Le service Pilotage de la performance assure un rôle de conseil auprès de la Direction et des services sur les questions de pilotage, de management et de gestion de projets transverses.

Il accompagne les services dans le développement de processus organisationnel et d'outils nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité.

Il s'est ainsi développé pour proposer à l'ensemble des agents, des outils et des méthodologies qui se traduisent par :

- un contrôle de gestion, mettant en lien les enjeux financiers, RH et opérationnels ;
- une démarche d'amélioration continue des processus, du fonctionnement quotidien de la collectivité et des services ;
- un renforcement de la transversalité entre services ;
- un développement d'outils numériques.



100

tableaux de pilotage d'activité disponibles en 2021

12

services audités à Grand Lac dans le cadre de la mise en conformité RGPD

3 520

dossiers soumis à la signature électronique à Grand Lac et au CIAS

avril

Déploiement des tableaux de bord partagés : pilotage des données RH, financières. Puis, dans l'année, développement de tableaux de bord d'activité pour les services d'aide à domicile, de portage de repas et de soin à domicile du CIAS.

mai

Mise en place du parapheur électronique pour les deux entités Grand Lac et CIAS. Le parapheur électronique permet aux élus et aux directeurs de signer des documents en numérique, officialisant ainsi leurs signatures. Ces nouveaux flux numériques évitent des déplacements d'élus, spécifiquement pour des signatures urgentes, réduisent les temps de traitement des signatures et le nombre d'impressions.

sept.

Démarrage de la démarche de mise en conformité RGPD. Les services Grand Lac ont été audités pour préparer la mise en place d'un registre de traitement. Les services du CIAS seront audités en 2022.



Temps forts

PROCÉDURES CONTRACTUELLES ET RECHERCHE DE SUBVENTIONS

Le service procédures contractuelles assure la coordination des démarches de recherche de subventions auprès de nos partenaires départementaux, régionaux, nationaux et européens.

Il aide l'ensemble des services de Grand Lac :

- À identifier les mécanismes de financement correspondant aux projets lancés par l'agglomération.
- À préparer les dossiers de demande de subvention.

De plus, le service coordonne les démarches de préparation et de signature des contrats de subventions pour Grand Lac et pour le territoire.

Enfin, le service accompagne l'ensemble des communes du territoire dans les recherches de subventions pour des projets communaux.

82

dossiers de demande de subvention déposés pour les projets Grand Lac en 2021

4.5 M€

de subventions obtenus pour Grand Lac en 2021

17 M€

pour le territoire de Grand Lac en 2021, obtenus par l'intermédiaire du plan de Relance et de Transition Écologique

19 COMMUNES

ont été soutenues dans le cadre de l'accompagnement aux communes, au travers d'échanges concernant 49 dossiers de subventions différents

avril

Création du poste de référent Recherche de subventions. Objectif : accompagner les communes du territoire dans leurs démarches de recherche, de formalisation et de dépôt de dossiers de demande de subvention. Ce poste permet de renforcer la recherche de subventions et la coordination des financements pour le territoire.

juin

Signature du Contrat de Relance et de Transition écologique (CRTE) avec l'État. Ce contrat cadre rassemble l'ensemble des financements de l'État attribués au territoire, répartis sur les trois grands axes du projet de territoire : « Grand lac : territoire durable », « Grand lac : territoire attractif », « Grand Lac : territoire au quotidien ». Il sera actualisé chaque année pour intégrer de nouveaux projets.

déc.

Mise en place d'une veille et de relais d'informations pour les communes du territoire. Grâce à la création du poste de référent Recherche de subventions, le service a mis en place une veille systématique sur les appels à projet et appel à manifestation d'intérêt. L'information est ensuite transférée aux communes et, en fonction de leur projet, elles peuvent solliciter un accompagnement pour le dépôt d'un dossier de subvention.



Temps forts

COMMUNICATION

Notre communication s'adresse avant tout aux habitants de notre territoire, mais également aux élus, aux communes membres, à de multiples acteurs externes.

Il s'agit tout autant de valoriser nos actions en expliquant leur utilité et en rendant lisible le projet de mandat, que d'informer les usagers et les citoyens pour leur permettre d'accéder au service public ou favoriser l'évolution de leurs comportements.

La communication est également tournée vers nos propres agents, avec de multiples objectifs : circulation de l'information, transversalité, partage du sens de notre action... tout ceci contribuant à fédérer et à motiver les équipes.

En 2021, le budget de communication de Grand lac a été de 252 200 € en fonctionnement, pour 74 883,60 € en investissement.

314 248

visites du site internet

+ 1348

abonnés sur Facebook
(4500 abonnés au total
à fin 2021)

+ 1200

abonnés sur LinkedIn
(2580 abonnés au total à fin 2021)



juin

• Suite à une refonte totale, le nouveau site internet a vu le jour en juin :

la fréquentation a largement évolué, en passant de 14 000 à 20 000 visiteurs par mois en moyenne. Nouvelle arborescence, ergonomie du site web, carte interactive : tout a été repensé pour faciliter le quotidien de nos usagers et leurs démarches en ligne. Chaque utilisateur bénéficie désormais d'un accès à son espace citoyen pour y retrouver l'intégralité de ses démarches en ligne. Le service a également profité de cette année pour développer la présence de Grand Lac sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn), en passant de 3152 abonnés à 4 500 abonnés sur la page Facebook.

• Lancement d'une grande campagne d'affichage pour maintenir les plages propres, doublée d'une campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux.



Temps forts



Conception : Résonance Publique | Crédits photo : Grand Lac, Shutterstock, Freepik, P. Armanet, C. Baudot, OTI Aix Riviera

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
1500 boulevard Lepic
73 100 Aix-les-Bains
grand-lac.fr

GRAND
LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION